

AUTEURES

Geneviève Brisson, chercheure (anthropologie), Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

Catherine Morin-Boulais, anthropologue, Département d'anthropologie, Université Laval

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE « PERSPECTIVES DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LA MINE OSISKO : VOLET SANTÉ SOCIALE », SOUS LA DIRECTION DE

Geneviève Brisson, chercheure (anthropologie), Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

CO-CHERCHEURS

Sabrina Doyon, professeure, Département d'anthropologie, Université Laval

Richard Martin, conseiller scientifique, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

DOCTORANTE

Catherine Morin-Boulais, anthropologue, Département d'anthropologie, Université Laval

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

Marie-José Fortin, professeur, Département Sociétés, territoires et développement, Université du Québec à Rimouski

Patrice LeBlanc, professeur, Département du Développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Hugo Asselin, professeur, Département du Développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mary Richardson, anthropologue, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Paul-Georges Rossi, conseiller scientifique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Stéphane Bessette, conseiller scientifique, Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue

Frédéric Bilodeau, conseiller scientifique, Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue

Réal Lacombe, directeur de santé publique, Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue

Éric Lampron-Goulet, adjoint médical, Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue

MISE EN PAGE

Jacinthe Clusiau, agente administrative, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient toutes les personnes qui ont apporté leur concours à cette recherche, et en premier lieu les participants aux entrevues, dont les citoyens de Malartic et les organismes locaux et régionaux. Sans eux, rien n'aurait été possible!

Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Il est également lié à une démarche doctorale, soutenue par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 1^{er} TRIMESTRE 2015
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-72635-7 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2015)

Table des matières

Liste des tableaux et des figures	II
Messages clés.....	1
Sommaire.....	1
1 Introduction.....	5
2 Contexte	5
2.1 Effets sociaux des mines	5
2.2 Malartic, ville minière	6
3 Mandat et objectifs	8
4 Orientations théoriques et méthodologie.....	8
4.1 Orientations théoriques.....	8
4.2 Méthodologie	9
4.3 Portée et limites de la recherche	10
5 Résultats	11
5.1 Les changements vécus avant le début des opérations minières et leurs effets psychologiques et sociaux.....	11
5.2 Les changements vécus à partir des opérations minières et leurs effets psychologiques et sociaux	14
5.3 Opinions sur la gestion	25
5.4 Visions d’avenir	29
6 Conclusion	30
Références citées	31

Les annexes de ce document sont disponibles à l’adresse suivante :

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1949_Effets_Changements_Activites_Minières_Malartic_Annexes.pdf.

Annexes

Annexe 1	Contexte de Malartic
Annexe 2	Orientations théoriques et méthodologie
Annexe 3	Outils méthodologiques
Annexe 4	Cartes de Malartic
Annexe 5.1	Résultats : changements vécus à Malartic depuis la reprise des activités minières et leurs effets
Annexe 5.2	Résultats : changements dans la qualité de vie : perception des nuisances et des risques
Annexe 5.3	Résultats : la gestion de la situation de risque
Annexe 5.4	Résultats : visions d’avenir

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1	Synthèse des effets psychologiques et sociaux des changements vécus entre 2006 et 2009	14
Tableau 2	Synthèse des effets des changements individuels vécus entre 2009 et 2013	15
Tableau 3	Synthèse des effets des changements socioéconomiques vécus entre 2009 et 2013	19
Tableau 4	Synthèse des effets des changements socioculturels vécus entre 2009 et 2013.....	20
Tableau 5	Synthèse des sources de changements à la qualité de vie	22
Tableau 6	Synthèse des effets psychologiques et sociaux des changements vécus entre 2009 et 2013	25
Tableau 7	Synthèse des opinions sur la gestion.....	28
Tableau 8	Synthèse des visions d’avenir	30
Figure 1	Carte de la ville de Malartic en 2008	6
Figure 2	Carte de la ville de Malartic en 2014	7

Messages clés

Une approche qualitative a permis de recueillir les expériences vécues par les Malarticois quant aux changements survenus dans leur communauté suite à l'implantation d'une mine à ciel ouvert, et quant aux effets de ces changements sur la qualité de vie et sur les dynamiques sociales. La démarche de recherche a aussi recueilli des opinions sur la gestion des risques, des perceptions par rapport aux risques sanitaires, ainsi que des souhaits et des perspectives anticipées pour l'avenir.

Les principaux constats de la recherche sont :

- L'arrivée de la mine Canadian Malartic a accru la qualité de vie pour certaines personnes et a entraîné un dynamisme économique.
- L'annonce du projet minier, puis sa mise en œuvre ont entraîné des impacts psychologiques, tels : désarroi, colère, démobilisation, perte de confiance envers les autorités, résignation.
- L'implantation de la mine a également entraîné des impacts sociaux, dont l'accroissement des inégalités entre les citoyens, les conflits et la polarisation de la communauté.
- Parmi les impacts sociaux, la relocalisation de plus de 200 bâtiments pour implanter la mine et la reconfiguration des pouvoirs locaux ont été les plus souvent mentionnés par les personnes interrogées.
- Pour beaucoup de personnes, les sautages, l'accroissement de poussière, de circulation routière et de bruit, ainsi que la reconfiguration spatiale de la municipalité causent des dérangements importants et des inquiétudes pour la santé.
- Selon les Malarticois rencontrés, la gestion des risques n'a pas été en accord avec les principes directeurs mis de l'avant par la santé publique, et particulièrement quant à l'ouverture, à la transparence, à l'équité et à la prudence.
- Parmi les personnes interrogées, une majorité s'est montrée peu confiante en la prospérité de Malartic après la fin des opérations minières et constate un manque de préparation à cet égard.

Ces constats peuvent être mis à profit pour améliorer la santé des individus et de la communauté pour la suite des opérations minières à Malartic, ainsi que pour les autres projets miniers du Québec.

Sommaire

Contexte et historique du projet

Ce document résume la première phase d'un projet de recherche d'approche ethnographique dans le cadre d'une étude longitudinale qualitative auprès de la population de Malartic, une municipalité de l'Abitibi qui a vécu des changements importants associés au projet de mine aurifère à ciel ouvert Canadian Malartic.

La municipalité de Malartic (population de 3449 habitants en 2011) est assise sur un gisement aurifère, qui a été exploité entre 1935 et 1965 dans plusieurs mines souterraines. Suivant la baisse du prix de l'or dans les années 1980, les activités minières à Malartic ont cessé, affectant durement la démographie, l'économie et la vitalité sociale de la ville. C'est dans ce contexte qu'au milieu des années 2000, la Corporation minière Osisko, ci-après nommée « Osisko » ou « la minière », a présenté un projet visant l'exploitation à ciel ouvert du gisement Canadian Malartic. Sa mise en œuvre impliquait la relocalisation de la plus grande partie du quartier sud de la ville, qui s'est effectuée au cours des étés 2008 et 2009. Suite à des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE, 2009), le décret autorisant Osisko à procéder a été émis en août 2009 et la mine est entrée dans sa phase d'exploitation en 2011.

En mai 2012, face aux inquiétudes et aux plaintes de citoyens, la Direction de santé publique (DSP) de l'Abitibi-Témiscamingue a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour réaliser des travaux dans le cadre d'une enquête épidémiologique du directeur régional de santé publique portant sur les impacts sanitaires de la reprise des activités minières à Malartic. Une recherche sur les changements sociaux et leurs effets est parmi les études commandées à l'INSPQ par la DSP. L'étude s'est déroulée d'août 2012 à août 2013.

Objectifs de la recherche

Afin d'améliorer la compréhension des changements sociaux ressentis au sein de la communauté de Malartic depuis le début de la mise en œuvre du projet Canadian Malartic, en 2006, la démarche visait à :

- Établir un portrait initial des effets sociaux (positifs et négatifs) découlant de la mine, tels que vécus ou anticipés;
- Établir un portrait initial des perceptions sociales sur les risques sanitaires;
- Documenter les opinions et les effets associés spécifiquement à la gestion du risque au cours du processus minier.

Méthodologie

Adoptant une approche ethnographique et une méthodologie qualitative, les résultats se fondent sur 93 entrevues semi-dirigées réalisées à l'été 2012 et à l'été 2013 auprès de citoyens et d'acteurs socioéconomiques de Malartic, échantillonnés pour assurer la représentativité des principaux types de population locale. L'analyse prend en compte les concepts d'impacts psychologiques et sociaux (Franks, 2012), de perceptions et de représentations sociales (Moliner *et al.*, 2002), ainsi que les principes directeurs pour la gestion du risque préconisés par la santé publique québécoise (Ricard, 2003).

Principaux constats de la recherche

Changements vécus entre 2006 et 2009

L'annonce du projet minier, les forages exploratoires et le déménagement ou la destruction de plus de 200 bâtiments dans le quartier sud sont des changements qui ont entraîné les effets psychologiques et sociaux suivants pour la majorité des Malarticois :

- Insécurité venant d'un manque d'information;
- Sentiment d'impuissance;
- Désarroi, tristesse, frustration, colère, stress, en lien avec le déménagement du quartier sud.

Cependant, un petit nombre de personnes a ressenti de la joie et de l'espoir pour l'avenir économique de la municipalité.

Changements vécus entre 2009 et août 2013

L'émission du décret autorisant le début des activités minières (2009), puis l'entrée en production de la mine (2011) ont amené de nombreux changements aux plans économiques, culturels, sociaux et individuels, et en ce qui a trait à la qualité de vie.

- Globalement, les personnes interrogées considèrent qu'il y a eu une reprise économique, mais plusieurs l'ont perçue moins importantes que ce qui avait été promis ou anticipé. Les attentes de plusieurs personnes ont été déçues.
- La qualité de vie s'est améliorée pour les gens qui occupent des emplois à la mine : absence de *fly-in fly-out*, meilleure offre de services, municipalité plus attrayante et dynamique. Un bon nombre de citoyens retirent aussi de la fierté de leur milieu de vie. Plusieurs autres estiment cependant que la tranquillité a décru et que certains services ne sont plus à proximité ou demeurent inexistantes.
- Les inégalités socioéconomiques se sont creusées, notamment l'écart entre les riches et les pauvres, et des groupes de citoyens sont vulnérabilisés (par ex. : citoyens du quartier sud, personnes économiquement défavorisées, aînés, enfants).
- Le départ de résidents ou de familles souches, la démolition de bâtiments significatifs (écoles, centre communautaire, etc.) et le réaménagement urbain entraînent pour plusieurs personnes une perte de repères et la diminution de l'appartenance à leur communauté.
- Un grand nombre de personnes ressent des effets psychosociaux négatifs, liés à l'augmentation de la consommation (par ex. : drogue, alcool, biens matériels), aux conflits sociaux, aux clivages et à l'ostracisation.
- Un grand nombre de personnes paraît résigné à tolérer sans se plaindre de la situation, d'une part, car ils ne sentent pas qu'ils ont le pouvoir de la changer, et d'autre part afin de maintenir une sérénité personnelle et familiale. Plusieurs font état de la disparition de leaders locaux et de la passivité face à la minière. Un climat de méfiance semble aussi installé, la mine demeurant un sujet « tabou » dans les discussions et les débats.

Ces effets semblent variables dans le temps, notamment en fonction des :

- Phases du projet minier (par ex. : annonce, relocalisation, construction, mise en œuvre);
- Ajustements faits par la mine au fil du temps (par ex. : mesures d'atténuation du bruit);
- Adaptations initiées par les Malarticois (par ex. : déménagement hors de la municipalité);
- Circonstances externes (par ex. : élections nationale et municipale; changement de propriétaire de la mine).

Nuisances

L'étude démontre que les activités minières causent des nuisances pour la santé : poussière, vibrations et sautages, circulation routière accrue, bruit. La poussière demeure la source de dérangements la plus marquée. Elle est également liée à de fortes préoccupations pour la santé actuelle et future des résidents, notamment des personnes plus fragiles.

Gestion des risques

Les résultats de l'étude dressent un bilan des opinions quant à la gestion du risque, unanimes peu importe le type de participants à la recherche. Jusqu'en août 2013, les principes directeurs mis de l'avant par la santé publique québécoise pour la gestion des risques (Ricard, 2003) n'ont pas été totalement respectés en matière de transparence, d'ouverture, d'équité et de prudence.

- Même si quelques personnes sont satisfaites de l'information reçue, le plus grand nombre estime qu'il a manqué d'information, que celle-ci n'a pas été divulguée entièrement, qu'elle était incomplète ou peu claire.
- Il a été constaté le peu d'ouverture aux différents points de vue, un manque d'écoute de part et d'autre et des lacunes dans la démocratie locale.
- Le fait qu'il s'agisse de la plus grande mine aurifère à ciel ouvert du Canada amène tous les participants à la recherche à prôner des mesures de prudence accrues, en matière de respect des normes et de suivis. Les moyens limités du gouvernement et des groupes locaux mettent en doute le respect de ce principe.

- Le manque d'équité et de neutralité des pouvoirs municipaux présents lors de l'étude (août 2012 à août 2013) a été unanimement perçu par les participants. Même si cette position est expliquée par certains par le souhait d'assurer la survie de Malartic, la majorité des personnes interrogées estime que le bien-être de la population n'a pas été assuré.

Perspectives d'avenir

Les citoyens interrogés ont formulé des perspectives diverses quant à l'avenir de leur communauté. Un petit nombre se montre positif ou neutre quant au développement de Malartic. La grande majorité se montre cependant pessimiste. Ils estiment qu'à la fermeture de la mine, leur communauté se retrouvera dans une position pire que celle précédant la reprise des activités minières en 2006. Ils perçoivent un manque de préparation et de planification des personnes, des organismes et de leur municipalité, ce qui ajoute à leurs inquiétudes. Notamment, les personnes interrogées souhaiteraient pour l'avenir :

- Une gestion plus saine, mieux planifiée et plus proactive;
- Moins de dépendance quant à la mine;
- Le développement de la capacité citoyenne à se prendre en mains et à décider de l'avenir;
- Un climat d'ouverture, de dialogue, de sérénité.

Ils estiment aussi que l'expérience humaine vécue à Malartic devrait permettre de tirer des leçons pour des contextes similaires.

Conclusion

Le processus minier et le développement d'une communauté étant dynamiques, les résultats présentent le portrait de la situation jusqu'en août 2013. Un suivi des effets psychologiques et sociaux permettra d'ajuster ces constats au fil du temps.

L'ensemble de l'étude identifie des effets actuels, positifs et négatifs, ainsi que des risques pour l'avenir. Ces effets correspondent à la nombreuse littérature scientifique sur les impacts psychosociaux des mines (Brisson *et al.*, 2014a) et aux études précédentes à Malartic (LeBlanc *et al.*, 2012). Ces effets ne sont pas inéluctables. À l'instar d'autres situations

environnementales, l'évaluation prospective des impacts sociaux (Bouchard-Bastien *et al.*, 2013; Carrington et Pereira, 2011), une planification adéquate et une gestion des risques transparente, ouverte, équitable et prudente permettent d'éviter ou d'atténuer plusieurs impacts psychologiques et sociaux.

Pour l'instant, l'étude démontre que les perceptions, les expériences, les inquiétudes et les attentes d'une partie importante de la population n'ont pas été suffisamment prises en compte jusqu'en 2013.

Finalement, le bilan des effets psychologiques et sociaux de la situation vécue à Malartic à partir de l'annonce du projet minier (2006) jusqu'aux premières années d'exploitation de la mine (2013) permettra de mieux planifier la gestion des risques sociaux pour des projets comparables.

1 Introduction

Ce document présente la première phase d'un projet de recherche d'approche ethnographique intitulé « Perspectives de santé publique sur la mine Canadian Malartic : volet santé sociale ». Il s'agit d'une étude longitudinale qualitative auprès de la population de Malartic, une municipalité de l'Abitibi qui a vécu des changements importants associés au projet de mine aurifère à ciel ouvert Canadian Malartic, initié par la Corporation minière Osisko¹.

Le texte traite des effets psychologiques et sociaux des changements survenus entre 2006 et 2013. Essentiellement, ces éléments ont été mis au jour par des entrevues semi-dirigées réalisées en 2012 et en 2013. Le document fait donc état de la situation à cette période. En effet, le processus minier est dynamique, et la recherche ne prétend pas dresser le portrait de la situation telle qu'elle pourrait se présenter au moment de la lecture, ou à l'avenir.

Cette recherche est un mandat donné par la Direction de santé publique (DSP) de l'Abitibi-Témiscamingue et s'inscrit dans une enquête épidémiologique menée par son directeur de santé publique, préoccupé par le niveau de détresse décelé chez des Malarticois à la suite de la relance des activités minières dans leur ville (LeBlanc *et al.*, 2012). Le projet a été financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il fait également l'objet d'une démarche doctorale menée au département d'anthropologie de l'Université Laval, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Le rapport présente de façon succincte le contexte de la démarche de recherche, les objectifs, la méthodologie, les résultats. Un recueil d'annexes permet de présenter plus exhaustivement ces différents éléments.

¹ En janvier 2014, Osisko a fait l'objet d'une offre publique d'achat hostile par Goldcorp. En avril, elle a été achetée en partenariat par les minières torontoises Yamana Gold et Agnico Eagle.

2 Contexte

Ce projet se déroule dans le contexte particulier des processus miniers, qui ne sont pas sans effets sociaux. L'un des facteurs associés à ces effets est la situation sociale particulière à la communauté d'accueil du projet. Dans le cas présent, il s'agit de la municipalité de Malartic, une ville minière depuis sa fondation.

2.1 Effets sociaux des mines

Les projets miniers engendrent différents effets sociaux. Ils peuvent comporter des retombées positives, telles la création d'emplois, l'augmentation de la richesse personnelle, la diversification culturelle au sein des communautés, l'amélioration des infrastructures, ainsi que le versement de redevances relançant certains projets collectifs (Carrington et Pereira, 2011; Garvin *et al.*, 2009). Cependant, la littérature scientifique souligne que l'ampleur de ces effets n'est généralement pas assez forte pour contrebalancer les effets sociaux négatifs des mines².

Au plan social, les recherches révèlent que l'industrie minière induit des changements qui représentent des défis pour les individus et les communautés. Par exemple, les défis peuvent se manifester par des mouvements de population rapides et variables (Gellert et Lynch, 2003); des nuisances à la qualité de vie (par ex. : densité du trafic, poussière, limites d'eau potable, bruit); des modifications au paysage et à l'accès au territoire (Counil, 2001); une nouvelle planification et une nouvelle organisation des services; des pressions sur les groupes communautaires et autres (Petkova-Timmer *et al.*, 2009). Sur un autre plan, des changements sont constatés dans les liens sociaux, les familles et le *leadership* local (Allan, 2011). Apparaissent aussi de plus forts défis dans l'ordre social, la santé, l'identité et les valeurs (Ballard et Banks, 2003; Gellert et Lynch, 2003). Les changements, les risques anticipés (par ex. : sur la santé) et les discussions qui les entourent peuvent créer au plan individuel et collectif du stress, de l'anxiété, de la colère (Dawson et Madsen, 2011) ou, au contraire, une démobilité sociale et une perte de confiance envers

² Notamment en raison de la nature temporaire des installations minières, du mode habituel de gestion et d'investissement des minières, de la nature non renouvelable de la ressource (Kemp *et al.*, 2011), du contexte social initial et du rôle des autorités (Lockie *et al.*, 2008).

les décideurs (Counil, 2001). Plus particulièrement, plusieurs études font état de tensions et de conflits entre certains groupes sociaux à l'intérieur de la communauté ou envers les promoteurs et les autorités publiques. Ces controverses ayant pour enjeu principal le contrôle local de son avenir (Hilson, 2001; Martinez-Alier, 2001).

Par ailleurs, des enjeux sociaux sont souvent évoqués dans les études consultées et concernent la transparence, l'engagement communautaire, l'accès aux ressources et la participation, ainsi que le respect des droits personnels et collectifs (Franks, 2012). La question de l'équité est très fréquemment soulevée, notamment quant à la répartition des avantages et des inconvénients des activités minières (Franks, 2012). Entre autres, des groupes vulnérables peuvent se trouver fragilisés s'ils ne s'intègrent pas dans les nouvelles dynamiques communautaires et économiques.

2.2 Malartic, ville minière³

Malartic est née de la découverte, en 1923, d'un gisement aurifère sur la faille Cadillac, qui relie Val-d'Or à Rouyn-Noranda. Ce gisement marque la vocation minière régionale et sera exploité entre 1935 et 1965 dans plusieurs mines souterraines (Dussault *et al.*, 1999). De pair avec l'industrie minière, le secteur du bois se développe; ainsi, la scierie de Malartic sera en exploitation jusqu'en 2006.

Suivant la baisse du prix de l'or dans les années 1980, les activités minières à Malartic cessent, affectant durement la démographie et l'économie de la ville. On assiste également à une dévitalisation sociale. C'est dans ce contexte qu'au milieu des années 2000, la Corporation minière Osisko présente un projet visant l'exploitation à ciel ouvert du gisement Canadian Malartic. Ce type d'exploitation est favorisé par la compagnie au nom de la faible teneur en minerai du gisement, exploité antérieurement dans des mines souterraines. Le projet prévoit initialement une production annuelle moyenne de 591 000 onces d'or au cours d'une période d'exploitation d'environ dix ans (Osisko, 2008). Il s'agit du plus important projet aurifère à ciel ouvert au Canada (BAPE, 2009). Sa mise en

³ Une présentation détaillée du contexte malarticois se retrouve à l'annexe 1.

œuvre implique la relocalisation de la plus grande partie du quartier sud de la ville, une étape qui n'est pas assujettie à la procédure d'enquête du BAPE. La relocalisation s'effectue au cours des étés 2008 et 2009 (Osisko, 2012), alors que les audiences du BAPE ont lieu au printemps 2009. Le décret⁴ autorisant Osisko à procéder est émis en août 2009 et la mine entre dans sa phase d'exploitation en 2011.

La reprise des opérations minières amène plusieurs changements dans la communauté et pour les individus qui la composent. L'exploitation de la mine à ciel ouvert dans un milieu habité nécessite le démantèlement, le déménagement ou la reconstruction de 205 immeubles résidentiels et 6 institutions publiques du secteur sud de la municipalité (Figure 1 et Figure 2⁵).

Figure 1 Carte de la ville de Malartic en 2008

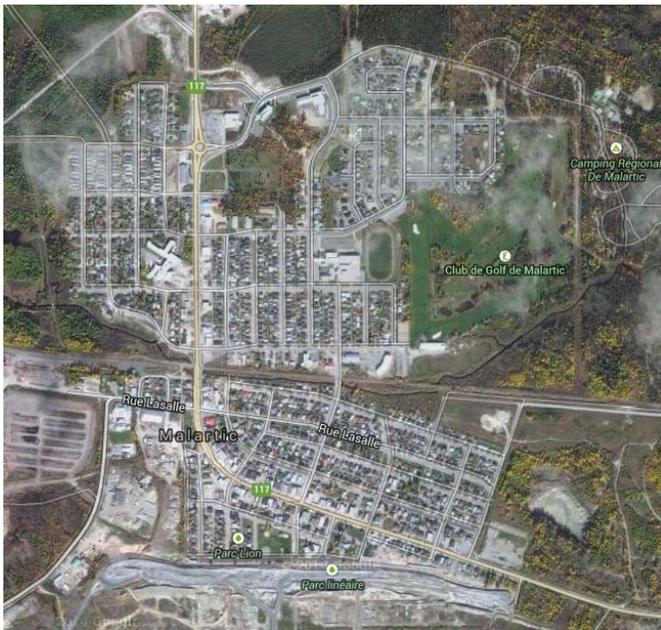


Source : Rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet minier aurifère Canadian Malartic (BAPE, 2009), figure 2a.

⁴ Le processus réglementaire lié à l'exploitation minière demande à la société minière de déposer une garantie financière au ministère des Ressources naturelles et de lui faire approuver son plan de réaménagement et de restauration minière, puis d'obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Une évaluation environnementale est requise pour les projets d'exploitation dont la capacité de traitement ou de production de minerai métallifère est de 2 000 tonnes métriques ou plus par jour (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2014). À Malartic, l'usine de traitement a une capacité de 55 000 tonnes par jour.

⁵ Les cartes sont également reproduites en format couleur à l'annexe 4.

Figure 2 Carte de la ville de Malartic en 2014



Source : <https://www.google.ca/maps>, consulté le 5 novembre 2014.

De plus, une butte écran est érigée pour créer une barrière entre la mine et le quartier qui y est encore juxtaposé. Outre ces changements dans l'aménagement du territoire, des préoccupations quant à la santé physiologique, psychologique et sociale sont mentionnées au Directeur de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces inquiétudes se font plus vives encore depuis la mise en exploitation de la mine en 2011 et quelques épisodes spectaculaires de « nuages orange », des émanations de dioxyde d'azote (NO_x) qui peuvent s'échapper dans des conditions de sautage particulières. Une certaine détresse psychologique est par ailleurs notée chez plusieurs résidents, notamment dans le cas des locataires, des familles relocalisées et des résidents habitant dans le secteur adjacent au site minier (LeBlanc *et al.*, 2012).

Devant cette situation, plusieurs questions s'imposent et doivent être répondues. Quelle est l'étendue des changements sociaux vécus par la population de Malartic depuis l'arrivée d'Osisko? Quels sont les effets psychosociaux de ces changements? Comment la communauté et les individus font-ils face à ces changements? Quelles sont les préoccupations des Malarticois en regard à leur avenir? C'est dans ce contexte que la DSP de l'Abitibi-Témiscamingue et le MSSS ont demandé qu'un projet de recherche soit lancé pour soutenir l'action régionale. La présente

étude, financée par le MSSS et coordonnée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), constitue la réponse à cette demande.

Moments-clés du projet Canadian Malartic

2005	Début des activités d'exploration à Malartic par Osisko
2006	Présentation officielle du projet Canadian Malartic à la population Mise sur pied du Groupe de consultation de la communauté par Osisko, qui deviendra le Comité de suivi Osisko-Malartic en 2009
2007	Création du Comité de vigilance
2008	Début de la relocalisation du quartier sud de Malartic
2009	Audiences publiques du BAPE Fin de la relocalisation du quartier sud Émission du décret autorisant le projet Canadian Malartic Construction des installations minières
2010	Création du Regroupement des citoyens du quartier sud de Malartic
2011	Achat de résidences dans le quartier sud par Osisko et construction d'un parc à cet endroit Entrée en production de la mine Canadian Malartic
2012	Premier sautage hors normes, nécessitant une modification au décret
2014	Achat d'Osisko par Yamana Gold et Agnico Eagle

3 Mandat et objectifs

Dans une perspective de santé publique, le mandat donné à l'équipe de recherche par la DSP est lié à la compréhension des changements sociaux ressentis au sein de la communauté de Malartic et dans les communautés avoisinantes depuis le début de la mise en œuvre du projet Canadian Malartic, en 2006. La démarche vise à saisir les effets psychologiques et sociaux de ces changements, et prend la forme d'une étude longitudinale. Plus spécifiquement, les objectifs de recherche sont :

1. Établir un portrait initial des effets sociaux (positifs et négatifs) découlant de la mine, tels que vécus ou anticipés actuellement;
2. Établir un portrait initial des perceptions sociales sur les activités minières et les risques sanitaires, dont le bruit (et la nuisance ressentie);
3. Documenter les effets sociaux associés spécifiquement à la gestion du risque au cours du processus, en mettant l'accent sur les relations entre acteurs (décideurs publics locaux, régionaux, nationaux, secteur privé, citoyens, groupes communautaires, etc.);
4. Mettre en place un processus participatif de suivi des impacts psychologiques et sociaux;
5. Documenter les variations en termes d'impacts psychologiques et sociaux, ainsi que de perceptions, et ce tout au long des activités minières (moments-clés).

Ce document fait état des résultats de la première phase de l'étude longitudinale, donc des objectifs spécifiques numérotés de 1 à 3. Les deux derniers objectifs seront documentés ultérieurement, à des phases clés du processus minier.

4 Orientations théoriques et méthodologie⁶

Cette recherche prend appui sur une approche ethnographique, associée à la discipline anthropologique. Celle-ci analyse avec plus d'acuité les activités minières depuis les années 1980, et ce dans des perspectives variées (Ballard et Banks, 2003; Godoy, 1985; Kirsch, 2006; Knapp et Pigott, 1997; Rajak, 2011; Walsh, 2012) : travail minier, impacts sur les communautés locales, mouvements sociaux, discours et pratiques entrepreneuriales.

4.1 Orientations théoriques

Sur le plan des orientations théoriques, les changements sociaux liés au contexte minier ainsi que leurs effets puisent aux représentations sociales. Celles-ci constituent un système d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant et organisant les conduites et les communications sociales (Mucchielli, 1991). Les représentations sont individuelles, basées sur le vécu d'un individu, ses expériences personnelles et sociales, c'est-à-dire constituées d'opinions et d'informations formant un ensemble cognitif partagé par un groupe social déterminé (Moliner *et al.*, 2002). L'approche privilégiée dans cette étude est celle de la « cultural theory » (Douglas, 1986), qui postule que les visions particulières du monde jouent un rôle fondamental dans la perception et l'acceptabilité du risque, ou ce qui est perçu comme tel. L'approche culturelle du risque passe par l'étude des représentations sociales, cherchant à connaître ce que les gens pensent, comment et pourquoi ils le pensent. Cette étude s'y attache en se penchant sur l'expérience vécue, les préoccupations et la vision d'avenir des citoyens de Malartic et des informateurs-clés liés au dossier des mines.

Afin de faciliter l'appropriation des résultats par la santé publique, cette recherche met à contribution les principes directeurs suggérés par le Cadre de référence en gestion des risques pour la santé (Ricard, 2003). Celui-ci fait appel à des valeurs que la santé publique cherche à implanter dans toute la société, car une fois partagées, elles permettraient d'améliorer la santé globale des populations (Ricard, 2003). Au Québec, ces

⁶ Pour un exposé détaillé de la méthodologie, voir l'annexe 2.

principes directeurs sont les suivants : primauté de la protection de la santé humaine, prudence, équité, rigueur scientifique, transparence, ouverture et appropriation de ses pouvoirs. Finalement, l'analyse tisse des liens entre les résultats et les principes préconisés par la santé publique québécoise (Ricard, 2003).

4.2 Méthodologie

Les effets ressentis au sein de la communauté de Malartic depuis la reprise des activités à la mine Canadian Malartic sont abordés au moyen d'une méthodologie qualitative. Ce choix méthodologique semble particulièrement bien adapté à la prise en considération du contexte social (Mucchielli, 1991). Les méthodes retenues permettent aux participants d'exprimer leur point de vue sans catégorisation préalable, ce qui facilite par la suite l'identification des schèmes qui sont propres aux participants plutôt qu'à la chercheuse. Le recours aux regards croisés sur le même phénomène assure en outre une validation des résultats par triangulation (Patton, 1987).

4.2.1 COLLECTE DE DONNÉES

La phase 1 de l'étude longitudinale repose sur des entrevues semi-dirigées auprès d'un échantillon de la population ciblée. Elles donnent l'opportunité aux participants de s'exprimer dans leurs propres termes, et en soulignant les éléments importants à leurs yeux (Patton, 2002). Ces entretiens permettent de mieux comprendre les changements ressentis au sein de la communauté de Malartic liés aux activités de la mine Canadian Malartic, les effets psychologiques et sociaux de ces changements ainsi que la vision d'avenir des participants⁷.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (n° 2013-128). Toutes les mesures nécessaires ont été prises au cours du processus de recherche pour assurer l'anonymat des participants et respecter la confidentialité des propos échangés.

4.2.2 POPULATION ET ÉCHANTILLON

La population à l'étude comprend les parties prenantes locales et régionales au dossier, y compris les habitants de Malartic. L'échantillon de participants a été constitué de façon à ce que sa composition soit la plus fidèle possible à celle de la population. Les participants ont été sélectionnés selon leur appartenance à différents sous-groupes dont les caractéristiques étaient importantes pour la recherche (Mayer *et al.*, 2000), soit :

- Les intervenants-clés socioéconomiques (n = 36), soit :
 - Des associations et les groupes communautaires⁸;
 - Des gestionnaires et des professionnels des directions régionales du gouvernement provincial;
 - Le milieu municipal;
 - Des regroupements d'aînés et de jeunes;
 - Des dirigeants de la mine Osisko;
 - Des regroupements citoyens;
 - Des commerçants;
 - Des gestionnaires du milieu scolaire.
- Les travailleurs et les entrepreneurs d'Osisko⁹ (n = 12);
- Les citoyens qui ont quitté Malartic lors des phases de relocalisation, depuis 2008 (n = 10);
- Les nouveaux arrivants établis à Malartic depuis 2006, dont certains travaillent pour Osisko (n = 7);
- Les habitants de Malartic n'appartenant pas aux autres catégories (n = 28).

L'échantillon comporte aussi une diversité transversale, c'est-à-dire du point de vue de l'âge, de sexe, de l'expérience du milieu et du quartier de résidence des participants.

⁷ La grille d'entrevue peut être consultée à l'annexe 3.

⁸ Cette catégorie inclut la paroisse et le Comité de suivi.

⁹ Cette catégorie exclut les nouveaux arrivants qui travaillent pour Osisko.

L'enquête a eu lieu en deux temps et a permis de réaliser 93 entrevues. Au cours de la première campagne, tenue entre août et octobre 2012, une trentaine d'informateurs-clés du dossier ont été rencontrés, associés aux acteurs socioéconomiques locaux et régionaux. Lors de la deuxième campagne, en août 2013, 60 entrevues ont été effectuées avec d'anciens résidents de Malartic, des nouveaux arrivants, des travailleurs et entrepreneurs d'Osisko et des habitants ne faisant pas partie des sous-groupes précédents. Les participants ont été recrutés sur une base volontaire, par affichage dans les lieux publics et par le recours à un échantillonnage boule de neige. La saturation a été obtenue pour chacune des sous-catégories.

4.2.3 STRATÉGIES ET TECHNIQUES D'ANALYSE

Une analyse de contenu qualitative, de type logico-sémantique, a permis de traiter les résultats des entrevues. Cette méthode d'analyse se présente comme l'application d'un découpage à un texte sans déformer ou perdre en cours de route l'essentiel de son sens. Elle permet ensuite au chercheur d'interpréter les données (Messu, 1991). Les analyses ont particulièrement touché les deux espaces d'interactions individu-environnement où la santé publique concentre ses activités, à savoir la sphère privée et la vie communautaire (Moser, 2009).

Les résultats ont été présentés à Malartic lors d'une assemblée publique, en décembre 2014.

4.3 Portée et limites de la recherche

La force de la recherche qualitative est de montrer la variété et les particularités de situation à l'étude. Dans le cas de la reprise des activités minières à Malartic, les résultats montrent la diversité des changements vécus, ainsi que de leurs effets sur la santé entendue dans un sens global. Ces résultats font écho aux nombreuses études se penchant sur les ressources naturelles non renouvelables et leurs enjeux sociaux (telles que recensées, par exemple, par Brisson *et al.*, 2014a; Brisson *et al.*, 2014b; Fortin et Fournis, 2014).

Parmi les limites de l'étude, nous avons fait appel à un échantillon de volontaires et il est possible que certains types de citoyens aient choisi de ne pas participer à l'étude. Par ailleurs, l'étude reflète l'état de la situation entre 2012 et 2013 seulement. Le processus minier est dynamique et plusieurs changements ont eu lieu depuis la réalisation du terrain à Malartic, notamment au sein du gouvernement municipal et des propriétaires de la mine Canadian Malartic.

Par ailleurs, ce projet de recherche apporte une réponse aux préoccupations exprimées par le directeur de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue quant aux effets psychologiques et sociaux engendrés depuis que la mine a amorcé ses activités d'exploration. Il s'inscrit aussi dans un plus vaste programme de recherche visant à documenter les impacts potentiels pour la santé concernant les gaz de sautage, la poussière, le bruit et les impacts portant sur la santé sociale de la communauté en lien avec les grands projets d'exploitation minière. Pour la première fois au Québec, cette étude offre un portrait longitudinal de l'ensemble des modifications, positives et négatives, apportées par un projet minier sur la qualité de vie des citoyens. Enfin, le rapport écrit permettra à la santé publique, aux ministères impliqués et aux autres groupes intéressés d'acquiescer une meilleure compréhension des préoccupations sociales liées à l'exploitation minière au Québec.

5 Résultats¹⁰

Les sections qui suivent synthétisent les principaux résultats de la collecte de données auprès des intervenants-clés du milieu (en 2012) et auprès des citoyens actuels et passés de Malartic (en 2013). Des temps forts se dégagent, soit avant l'émission du décret autorisant le projet et depuis le début de la construction des installations minières. Pour chacun de ces temps forts, les changements amenés par la mine dans la société malarticoise sont d'abord documentés, ainsi que les effets psychologiques et sociaux associés. Par ailleurs, les résultats présentent aussi les nuisances ressenties. La perception des risques et l'opinion quant à la gestion de ceux-ci ressortent également de l'analyse des données. Enfin, les visions d'avenir des participants sont exposées.

Lorsque pertinent, le texte exprime la spécificité des résultats en regard des différents sous-groupes. Autrement, lorsqu'aucune tendance en ce sens ne s'est dégagée lors de l'analyse, l'appartenance aux sous-groupes n'est pas mentionnée.

Une échelle qualitative est utilisée afin de donner un ordre de grandeur du nombre de participants concernés par les opinions, les perceptions ou les idées présentées : tous les participants, la majorité (90 % des participants), la plupart (75 %), un bon nombre (50 %), plusieurs (25 %), quelques (5-10 %), un participant.

5.1 Les changements vécus avant le début des opérations minières et leurs effets psychologiques et sociaux¹¹

La vie des Malarticois a été affectée par la relance des activités minières dès l'arrivée d'Osisko à Malartic, au milieu des années 2000. Les premières rumeurs entourant le projet Canadian Malartic ont suscité des réactions au sein de la communauté, nourrissant chez plusieurs l'espoir que Malartic retrouve sa vitalité économique d'antan tout en faisant naître, chez

plusieurs autres, la crainte d'une destruction irrémédiable de leur milieu de vie. Les étapes préalables à la mise en œuvre du projet ont entraîné des changements pour les habitants de Malartic, dont l'ampleur a été perçue différemment selon les participants.

5.1.1 LA PÉRIODE SUIVANT L'ANNONCE DU PROJET

Osisko a entrepris ses travaux d'exploration à Malartic en 2005. La mine a présenté officiellement le projet Canadian Malartic à la population en 2006, lors d'une rencontre publique tenue à l'église de Malartic. Elle a alors énoncé son besoin de relocaliser une partie du quartier sud, pour pouvoir mettre en chantier sa mine à ciel ouvert. L'annonce de la reprise des activités minières à Malartic a eu des effets sur la communauté; tous s'entendent pour dire que le climat social a été touché par l'arrivée d'Osisko. Cependant, l'ampleur et la persistance de ce bouleversement du climat social ne sont pas perçues de la même manière par les participants. Du point de vue des individus, ceux-ci ont réagi en manifestant des émotions sur un spectre allant de la joie à la colère.

Les réactions individuelles

Les participants ont réagi différemment à la nouvelle de l'établissement d'Osisko à Malartic. Plusieurs ont trouvé matière à se réjouir en raison de la création d'emplois et des nouvelles opportunités. Plusieurs autres étaient sceptiques lors de l'annonce du projet et doutaient de sa réalisation. Ceux-ci trouvaient que le projet semblait trop gros pour l'Abitibi ou ne croyaient pas à sa faisabilité, comme l'illustre cet employé d'Osisko : « c'est parce qu'il fallait qu'ils déménagent le quartier. Ça c'était... ça me semblait comme irréal. Ça se fait quasiment pas ».

Plusieurs participants de différentes catégories ont ressenti de l'insécurité en raison du manque d'information lors de l'annonce du projet et des déménagements possibles. Un citoyen fait état du vent de panique qui s'est emparé des Malarticois à l'annonce de la construction possible d'une mine chez eux : « le monde était en questionnement et ils étaient tous stressés par rapport à ça ». Quelques résidents interrogés expriment avoir ressenti de la colère lorsqu'ils ont pris connaissance du projet, au moment des audiences du BAPE.

¹⁰ Pour un exposé détaillé des résultats, voir les annexes 5.1 à 5.4. L'ordre de présentation de certains éléments peut varier légèrement entre le texte du rapport et la présentation dans les annexes.

¹¹ Les résultats détaillés de cette section sont présentés à l'annexe 5.1.

Le climat social

De façon générale, les participants à la recherche (toutes catégories confondues) considèrent que le climat social de Malartic s'est altéré dès l'annonce du projet. La plupart d'entre eux expliquent cette détérioration par les opinions polarisées au sein de la population à propos du projet Canadian Malartic et la difficulté de chaque groupe à comprendre la position de l'autre. Ces propos d'un résident relocalisé résumant l'opinion la plus courante : « y'a un groupe qui voit juste des avantages! Pis y'en a un autre qui voit juste des désavantages ».

Ces participants jugent que l'incompréhension mutuelle et les positions souvent tranchées adoptées par chaque groupe ont causé des tensions dans la population et entraîné une « division », un « déchirement », un « effritement », une « coupure » ou une « scission » du tissu social. Cette situation a eu des répercussions négatives sur les liens sociaux dans la communauté; les liens unissant des familles, des couples, des groupes d'amis et des voisins se sont fragilisés, voire se sont détruits. Les participants ayant pris une position publique ouvertement critique concernant la reprise des activités minières à Malartic ont témoigné dans une plus grande mesure de la distance prise à leur égard par plusieurs de leurs proches et par la population malarticoise en général, bien que quelques participants travaillant chez Osisko aient aussi fait mention d'un sentiment de marginalisation. Par ailleurs, quelques participants, principalement des résidents et des travailleurs d'Osisko, apportent des nuances à la perspective dualiste adoptée pour décrire le climat social de Malartic. Ces derniers font valoir que des citoyens manifestent des opinions intermédiaires sur le projet, que tout n'est pas noir ou blanc.

5.1.2 LA PÉRIODE DE RELOCALISATION DU QUARTIER SUD

Suite à l'annonce du projet en 2006, les négociations de gré à gré avec les résidents devant être relocalisés pour permettre à Osisko de construire ses installations, ont débuté. La relocalisation du quartier sud a été réalisée avant que la minière obtienne son certificat d'autorisation du gouvernement, au cours des étés 2008 et 2009. L'ensemble du processus a suscité des tensions entre les citoyens, en raison des inégalités, des injustices et des inattentions perçues. Le démantèlement du quartier sud et les déménagements

associés ont aussi eu différents effets psychologiques chez les participants qui l'ont vécu et ceux-ci sont le plus souvent négatifs.

Les participants ont soulevé quatre éléments problématiques en lien avec le processus de relocalisation du quartier sud :

- L'enclenchement du processus de relocalisation avant que la minière obtienne ses autorisations gouvernementales. Plusieurs participants (d'anciens résidents, des citoyens et un nouvel arrivant employé chez Osisko) décrivent le fait que les déménagements aient eu lieu avant et pendant la procédure d'enquête du BAPE. Cette situation leur a donné l'impression que tout était joué d'avance et que le BAPE ne visait qu'à donner une apparence d'ouverture à la minière : « Mais le BAPE, je pense que c'est juste une formalité dans le sens que "écoute, on va écouter la population", mais la décision elle était prise. Ça c'est certain ». Leur confiance dans le BAPE et par extension dans le gouvernement s'en trouve fortement diminuée, un participant jugeant même qu'« un BAPE, ça vaut rien ». Seul un nouvel arrivant pose un regard différent sur la situation et considère que la minière a agi de bon droit.
- L'impression que les négociations de gré à gré ont fait des « gagnants » et des « perdants ». À l'exception des dirigeants de la mine, les participants (toutes catégories confondues) sont nombreux à exprimer des réserves quant à l'équité du processus de négociation de gré à gré utilisé dans le cadre du déménagement du quartier sud. Ces participants soulèvent l'absence de règles claires appliquées à tout le monde de la même façon. Un travailleur d'Osisko indique : « ben on le sait pas exactement les prix, t'sais c'est des "entendu dire", mais des 2-300 000 \$ pour une maison, tandis que l'autre il se fait juste déménager. Ça, je pense, t'sais les inégalités... un peu dans le processus ». Selon ces participants, des tensions sont nées d'une part, entre les résidents et d'autre part, entre les résidents, les autorités de la mine et la municipalité.
- Le fait que la relocalisation et les compensations qui lui sont associées n'aient concerné qu'une fraction des citoyens. Plusieurs participants considèrent que la relocalisation a créé une injustice : ceux-ci estiment que les résidents relocalisés ont pu

améliorer leur niveau de vie alors que, dans ce contexte, des citoyens qui n'ont pas été touchés par les phases de relocalisation disent avoir l'impression de « vivre au mauvais endroit », car ils ne peuvent espérer bonifier leur niveau de vie grâce à Osisko. D'ailleurs, quelques participants dénoncent le fait que les résidents qui n'étaient pas concernés par les relocalisations n'ont pas reçu de compensation ou de bénéfice, alors qu'ils sont eux aussi touchés par les impacts de la mine.

- Le manque d'empathie perçu envers les gens éprouvés par la situation. Plusieurs anciens résidents et résidents relocalisés indiquent en effet qu'il leur était difficile d'émettre des commentaires négatifs quant à leur situation, car ils étaient considérés comme des privilégiés d'avoir reçu une compensation financière. Quelques participants indiquent néanmoins qu'ils sont en mesure de comprendre le désarroi de résidents obligés de quitter leur demeure « tout d'un coup, du jour au lendemain ».

Par ailleurs, les effets psychologiques du processus de relocalisation du quartier sud abordés par les participants sont le plus souvent négatifs. Cette situation ne signifie pas que l'expérience ait été mal vécue par tous; quelques résidents relocalisés ont effectivement fait part de l'appréciation de leur nouveau milieu de vie. Ils ont souligné être ravis de leur nouvelle maison, qui est plus jolie qu'avant, et qui a augmenté de valeur¹². Par contre, dans une proportion beaucoup plus grande, les participants ont relevé des émotions et des états difficiles en lien avec les négociations et les déménagements. Quelques participants ont vécu « un choc énorme » lorsqu'ils ont appris que leur propriété serait démolie. Quelques autres ont davantage ressenti du stress, de l'impuissance et de l'insécurité pendant le démantèlement du quartier. Les négociations entre les propriétaires relocalisés et la minière furent également une dure épreuve pour plusieurs résidents. La frustration et la colère sont des sentiments exprimés par un bon nombre de participants. Finalement, cette étape équivaut à une perte inestimable pour plusieurs individus et l'évènement s'est traduit chez eux par un sentiment de nostalgie.

¹² Plusieurs participants se demandent cependant comment ces propriétaires réussiront à payer leurs taxes foncières lorsque le congé de taxes de trois ans sera terminé.

Tableau 1 Synthèse des effets psychologiques et sociaux des changements vécus entre 2006 et 2009

Changements : Forages exploratoires, présentation officielle du projet, processus de relocalisation du quartier sud, audiences du BAPE		
Effets	Positifs	Négatifs
Psychologiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Espoir pour l'avenir économique de la ville ■ Joie pour les opportunités d'emplois et d'affaires ■ Appréciation du nouveau milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Scepticisme devant l'ampleur du projet ■ Insécurité venant d'un manque d'information ■ Sentiment d'impuissance envers ce qui se passe ■ États psychologiques comme la frustration, la colère, la tristesse, la nostalgie, le stress
Sociaux		<ul style="list-style-type: none"> ■ Détérioration du climat social en lien avec la perception d'inégalités et d'injustices ■ Fragilisation des liens sociaux ■ Marginalisation sociale ■ Perte de confiance envers les autorités gouvernementales

5.2 Les changements vécus à partir des opérations minières et leurs effets psychologiques et sociaux¹³

Depuis qu'Osisko a obtenu l'aval du gouvernement pour son projet Canadian Malartic, en 2009, certains changements ont été davantage soulignés par les participants : individuels, socioéconomiques et socioculturels. Des nuisances découlant des activités minières et les risques qui leur sont associés sont également mentionnés comme des changements affectant la qualité de vie. Tous ces changements ont été abondamment discutés lors des entrevues, et il était difficile de les départager de leurs effets spécifiques, individuels et sociaux. Ces résultats sont donc présentés ensemble, et ils occupent une grande place dans cette section.

Par la suite seront présentées la perception des participants concernant l'ampleur de ces changements et une synthèse plus globale des effets psychologiques et sociaux associés à la période 2009-2013, et qui varient selon les participants.

5.2.1 CHANGEMENTS INDIVIDUELS

Les changements individuels abordés par les participants concernent la modification des habitudes de vie, l'emploi, la scolarisation et la consommation.

¹³ Sauf mention contraire, les résultats détaillés de cette section sont présentés à l'annexe 5.1.

Modification des habitudes de vies

Plusieurs participants ont mentionné que la ville de Malartic a été reconfigurée depuis l'arrivée de la mine, en raison du démantèlement de la plus grande partie du quartier sud, de la construction d'un nouveau quartier au nord de la ville, et de l'établissement de nouveaux commerces dans ce secteur. Ils parlent de cette reconfiguration comme d'un processus de « déstabilisation » qui oblige plusieurs citoyens à modifier leurs habitudes de vie. Des effets négatifs sont notés concernant l'accès des citoyens aux services de proximité, ces derniers étant situés plus loin, et sur leurs modes de déplacement, la voiture remplaçant souvent la marche en raison de la distance plus grande à couvrir. La présence de la mine dans la ville est cependant perçue positivement par quelques participants, en particulier par les travailleurs miniers interrogés, la proximité du lieu de travail et du lieu de vie facilitant la vie de famille ou améliorant la qualité de vie.

Emploi

Les participants de toutes les catégories ont discuté des perspectives d'emplois offertes aux Malarticois par la mine. Le plus souvent, ces perspectives sont présentées comme un moyen d'ascension sociale. Les participants qui parlent des emplois fournis aux Malarticois par la mine mettent l'accent sur leur stabilité et les salaires élevés. Ils jugent que les employés d'Osisko sont dans une situation enviable et que leur qualité de vie bénéficie de la bonne

rémunération qu'ils obtiennent. Dans le discours des participants, le fait de travailler à la mine, plutôt que le type d'emploi occupé, semble avoir primauté. La formation dispensée par la minière et la rétention anticipée des jeunes sont des avantages mentionnés.

Scolarisation

Les participants ont peu abordé les effets de la présence de la minière à Malartic sur la scolarisation des jeunes. Quelques participants y voient des bénéfices à court terme, alors que des effets pervers sont craints à plus long terme. Un problème lié à l'instrumentalisation de la scolarisation est par exemple noté. Plutôt que d'amener les élèves à se développer intellectuellement, la vision de l'école les pousse à terminer leurs études dans l'unique but d'entrer à la mine : « pis y'en a beaucoup que directement en sortant de l'école, au lieu d'aller au CÉGEP ou d'aller à l'université, ou après le secondaire 3 ils vont aller faire un cours de 6 mois pis après ils vont aller travailler à la mine ». Un acteur du milieu communautaire note par ailleurs une tendance forte chez les jeunes filles en couple à mettre un terme à leurs études lorsque leur conjoint décroche un emploi chez Osisko.

Consommation

De façon générale, les participants considèrent que les Malarticois dont l'emploi est directement ou indirectement lié à la minière consomment davantage, à

tous les points de vue. Ils jugent cette situation préoccupante.

La plupart des participants, toutes catégories confondues, notent que les résidents de Malartic s'achètent davantage de biens matériels, comme les véhicules récréatifs (véhicules tout-terrain, pick-up, etc.), grâce au salaire qu'ils touchent chez Osisko ou aux profits qu'ils tirent de leurs contrats avec la minière. Selon eux, depuis l'arrivée de la minière, plusieurs Malarticois ont adopté un mode de vie reposant sur consommation immédiate plutôt que d'assurer la satisfaction des besoins à long terme (par ex. : en contractant un régime enregistré d'épargne-retraite [REER]). Des participants croient que cette propension à dépenser plutôt qu'à économiser vient du fait que plusieurs Malarticois se sont retrouvés avec un salaire important en obtenant un emploi chez Osisko, sans avoir les outils ni l'accompagnement nécessaires pour gérer cet argent. De même, plusieurs participants considèrent que les résidents ont de plus grands moyens financiers sans avoir les outils pour faire de bons choix. Cela aggraverait les problèmes de consommation de drogue et d'alcool déjà existants. Quelques participants dans la vingtaine ont d'ailleurs indiqué moins fréquenter les bars parce qu'ils n'apprécient pas y voir de plus en plus souvent des gens « faire de la poudre » sans même prendre la peine de se cacher.

Tableau 2 Synthèse des effets des changements individuels vécus entre 2009 et 2013

Changements : Habitudes de vie, emploi, scolarisation, consommation		
Effets	Positifs	Négatifs
Individuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ La proximité du lieu de travail améliore la qualité de vie ou facilite la vie de famille ■ Un emploi à la mine favorise l'ascension sociale et une bonne qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La reconfiguration de la ville oblige à modifier les habitudes de vie ■ Les services de proximité sont plus difficiles d'accès ■ L'arrêt précoce des études chez les jeunes filles en couple avec un travailleur minier ■ La consommation accrue (biens matériels, drogue, alcool)
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ La perspective d'un emploi à la mine permet la rétention scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'instrumentalisation de la scolarisation

5.2.2 CHANGEMENTS SOCIOÉCONOMIQUES

Les changements socioéconomiques soulevés par les participants touchent l'apparence et le dynamisme de la ville, l'offre de services, la relance économique, la

composition de la population, les inégalités socioéconomiques et les populations vulnérables.

Apparence de la ville

Les participants considèrent que les transformations physiques majeures de Malartic ont « changé le visage » de la ville. Un citoyen parle d'« un changement radical. La nuit et le jour ». Ces changements se voient dans les infrastructures reconstruites par Osisko et dans des aménagements effectués par la ville (par ex. : travaux d'asphaltage, ajout de pots de fleurs dans le centre-ville). La plupart des participants, à l'exception des Malarticois ayant quitté la ville, estiment que le changement d'apparence de Malartic est positif. Ils sont nombreux à évoquer que leur qualité de vie s'est améliorée depuis qu'ils vivent dans une ville qu'ils trouvent plus belle. Selon quelques résidents et travailleurs d'Osisko, l'ampleur de ces chantiers a eu pour effet d'encourager les propriétaires à rénover leur maison.

Chez les résidents déménagés et quelques citoyens, la lecture des transformations physiques de la ville est tout autre. Ils considèrent que la ville a perdu son cachet et qualifient Malartic de milieu de vie « détruit », « dévasté », « désolé ». Il ne s'agit plus d'un endroit « à [leur] goût, où il fait bon vivre ». Ils déplorent aussi l'attitude dominante dans la population à ne voir que l'apparence des maisons du quartier sud et rarement l'attachement des résidents à ces lieux.

Quelques citoyens adoptent une perspective plus nuancée, relativisant l'importance accordée à l'apparence de la ville. Ils font valoir que si les infrastructures de Malartic sont effectivement plus esthétiques, le paysage autour de la ville, lui, s'est enlaidi ou peut entraîner des risques à long terme, qui sont encore inconnus.

Dynamisme de la ville

Un bon nombre de participants, de toutes les catégories sauf d'anciens résidents, se réjouissent du dynamisme actuel de la ville parce qu'ils y voient une preuve que la ville est « sauvée ». En effet, les participants sont nombreux à considérer que Malartic était une « ville dortoir » ou une « banlieue de Val-d'Or »¹⁴ depuis la fermeture de la scierie de Domtar, en juin 2006. Selon ces mêmes participants, le dynamisme renouvelé de la ville a des répercussions positives sur

¹⁴ Aucun ancien résident de Malartic n'a décrit la ville dans ces termes.

l'attitude des résidents, décrits comme étant eux aussi plus dynamiques depuis quelques années.

Quelques citoyens et presque tous les anciens résidents ne voient pas favorablement l'accroissement du dynamisme de Malartic parce qu'ils y associent une perte de tranquillité. Ces participants avaient choisi de vivre à Malartic en raison de sa petite taille et de sa quiétude. Seuls quelques participants, issus de toutes les catégories sauf des nouveaux arrivants, jugent que Malartic ne s'est pas dynamisée avec l'arrivée d'Osisko. Ils expliquent leur sentiment par le départ de plusieurs familles qui constituaient, selon eux, le noyau qui faisait battre le cœur de la ville. En outre, un petit nombre de participants considère que ça a « viré pas mal » durant la période de construction, mais qu'aujourd'hui, « c'est très tranquille en ville ». Ceux-ci jugent que le regain de dynamisme de la ville n'a été que de courte durée.

Offre de services

Lors des entretiens, tant en 2012 qu'en 2013, la plupart des participants ont noté une diversification de l'offre de services en matière de culture, de sports et de loisirs depuis l'arrivée d'Osisko. Les enfants sont vus comme les plus grands bénéficiaires. Quelques participants nuancent ce portrait en indiquant avoir peu ou pas remarqué de différences dans l'offre de services. Par ailleurs, un petit nombre de citoyens déplore qu'il faille désormais payer pour utiliser les plateaux de services de la Ville.

Relance économique

Les avis des participants sont partagés sur la question des effets du projet minier sur l'économie de Malartic. De plus, des participants notent un essor économique, mais se questionnent sur sa durée. Les participants s'attendaient à ce que la venue d'Osisko entraîne une revitalisation plus importante du centre-ville.

La majorité des participants affirme que l'arrivée de la minière à Malartic a permis de relancer l'économie de la ville, dans une plus ou moins grande mesure. Ils constatent cette relance à travers les nouveaux commerces (par ex. : IGA, McDonald's, Subway, Ultramar) et les entreprises liées à la mine (par ex. : SDF, ADS, AmNord) installés récemment à Malartic. De plus, selon eux, certains commerces ont profité de la venue d'Osisko pour grossir (par ex. : Chaussures Leclerc). À leur avis, ce dynamisme économique a des

répercussions positives sur la qualité de vie des Malarticois, devant un niveau de développement inespéré à Malartic : « avec un McDo, Malartic est devenu une vraie ville » et grâce au IGA, « là on a une vraie bonne épicerie qui a de l'allure. C'était sur le bord d'une ville-fantôme ici ». Plusieurs participants craignent cependant que cette relance économique ne soit que temporaire. La situation les préoccupe, car le dynamisme économique actuel risque de prendre fin avec la fermeture de la mine.

Quelques participants n'observent aucune amélioration dans l'économie de la ville depuis l'arrivée de la minière. De façon générale, les participants jugent que la revitalisation du centre-ville attendue n'est que partielle, puisqu'il y a encore beaucoup de bâtiments vides et délabrés. Cette vision s'inscrit souvent dans une perspective critique du type de développement que connaît la ville ces dernières années. Tous les besoins de base ne sont pas comblés, ce que décrit un bon nombre de participants, comme ce citoyen : « on peut aller boire de la boisson en masse! Y'a trois quincailleries, y'a pas de problème, on peut s'acheter des clous pis des tournevis, mais on ne peut pas s'acheter de bobettes par exemple ». Ces répondants déplorent que la situation économique de la municipalité ne soit pas favorable à l'implantation de nouveaux commerces, et qu'ils doivent se déplacer régulièrement à Val-d'Or.

Composition de la population

Les participants ont discuté des changements dans la composition de la population de Malartic depuis 2006, qui est passée de 3 640 habitants en 2006 à 3 449 habitants en 2011 (Statistique Canada, 2012). Ils notent l'arrivée de nouveaux résidents et le départ de familles, mais ne s'entendent pas sur l'importance du phénomène.

Les participants indiquent que les nouveaux résidents sont pour la plupart des travailleurs d'Osisko, venus s'établir à Malartic avec leur famille. Outre des gens natifs de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue, les participants remarquent le retour d'anciens résidents de Malartic, venus profiter de la prospérité de la ville. Plusieurs trouvent que les nouveaux arrivants apportent un vent de fraîcheur à la ville et rajeunissent la

population vieillissante¹⁵. La diversité culturelle permet également une ouverture, même si l'adaptation n'est pas facile pour tous les Malarticois.

Par ailleurs, plusieurs citoyens et anciens résidents soutiennent que l'arrivée de nouveaux résidents à Malartic fait en sorte qu'ils ne connaissent plus « tout le monde » en ville. Ils considèrent généralement que les familles venues travailler pour Osisko s'intègrent peu au reste de la population, ce qui fait en sorte qu'il y a « le monde de la mine et les autres ». Selon quelques participants de pratiquement toutes les catégories, une des caractéristiques des nouveaux arrivants travaillant à la mine est le fait que leur séjour à Malartic n'est la plupart du temps que temporaire, tels des hommes seuls travaillant sur des « runs » ou des familles établies quelques mois ou quelques années à Malartic, le temps de « faire un coup d'argent ». En raison du caractère temporaire de leur situation, ces participants trouvent que les nouveaux arrivants ne cherchent pas à s'impliquer dans la ville ni à s'intégrer dans la population, ce qui aura des conséquences négatives à long terme. En effet, un citoyen craint que « quand Osisko va finir dans quinze ans, ce monde-là va partir. On va se retrouver avec quoi après? Y'a plus de sentiment d'appartenance, fait que ça ne te tente plus de t'investir dans ton village ». Ils pensent aussi que les nouveaux arrivants sont prêts à accepter davantage de désagréments et donc se mobilisent moins pour faire changer les choses, puisqu'ils savent qu'ils vont repartir « chez eux » à relativement brève échéance¹⁶.

Simultanément aux arrivées, les participants font état du départ de familles malarticoises à l'extérieur de la ville. Ils notent que ce sont principalement les anciens résidents du quartier sud qui ont quitté Malartic, parce qu'ils n'avaient plus les moyens d'y vivre (augmentation du panier d'épicerie, pénurie de logements et prix élevé de ceux-ci), qu'ils étaient en désaccord avec le projet minier d'Osisko ou mécontents de la façon dont les négociations se sont déroulées avec la minière. Plusieurs citoyens et tous les anciens résidents interrogés trouvent dommage et triste que des citoyens aient quitté Malartic en raison du projet minier et considèrent que le patrimoine de Malartic s'étiolle.

¹⁵ Les participants notent cependant que l'arrivée de jeunes familles, combinée au baby-boom que vit Malartic depuis l'ouverture de la mine, fait pression sur le service de garde.

¹⁶ Les nouveaux arrivants rencontrés n'ont pas tenu de propos corroborant cette perception.

Quelques participants jugent que ce sont en grande partie les leaders communautaires qui ont quitté Malartic et qu'aujourd'hui, plus personne n'est là pour prendre le relais. Plusieurs participants, de toutes les catégories, indiquent que l'un des principaux effets disruptifs du départ de plusieurs familles malarticoises est le bouleversement des réseaux sociaux. Ils perçoivent l'affaiblissement de ceux-ci comme une atteinte à leur qualité de vie. Qu'il soit sur une note positive ou négative, apprécié ou regretté par le reste de la population, le départ de ces résidents semble aussi avoir diminué des tensions au sein de la communauté et homogénéisé l'opinion locale quant au processus minier.

Inégalités socioéconomiques

Quelques participants, de toutes les catégories sauf des cadres et des employés d'Osisko, ont discuté de la croissance des inégalités socioéconomiques à Malartic qu'ils notent depuis la reprise des activités minières. Ils s'entendent sur le fait que l'écart se creuse entre les « riches » et les « pauvres » et que ces derniers en font les frais. Les participants soutiennent que les citoyens défavorisés ne bénéficient pas économiquement de la mine, qu'ils sont aux prises avec une montée générale des prix (par ex. : loyers, nourriture) en raison du boom minier, mais qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour quitter la ville et s'établir à un endroit plus abordable.

Populations vulnérables

La plupart des participants interrogés croient que la reprise des activités minières à Malartic a placé certains groupes de personnes en situation de vulnérabilité et renforcé la vulnérabilité d'autres groupes. Les principaux groupes nommés sont :

- Les résidents ayant dû quitter le quartier sud, en raison de la perte de voisinage, de la fracture dans les liens d'attachement, et du processus de déménagement;
- Les résidents qui vivent aujourd'hui près de la mine, en raison de leur exposition aux nuisances;

- Les personnes âgées, en raison de la perte des souvenirs, de la perte de repères, et de la faible adaptation à leur besoin des infrastructures actuelles;
- Les personnes défavorisées, à savoir celles qui sont moins scolarisées, à faible revenu et les locataires. Ils semblent avoir eu davantage de craintes, moins de moyens pour gérer les changements, et voir leurs habitudes plus difficilement adaptables aux changements;
- Les enfants, certains étant plus sensibles aux nuisances environnementales ou aux changements.

L'analyse des témoignages recueillis a aussi fait ressortir d'autres catégories. Même si ces sous-groupes ont été ciblés par peu de participants, ils sont dignes de mention, car ils aiguillent vers d'autres types de vulnérabilités :

- Les personnes « sensibles » et proches de leurs émotions;
- Les Malarticois qui étaient absents lors du déménagement du quartier sud et d'autres grands changements découlant du projet Canadian Malartic;
- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale, dont le nombre est plus important à Malartic en raison de la présence des services psychiatriques régionaux;
- Les résidents qui ne se préparent pas à la fermeture de la mine.

Tableau 3 Synthèse des effets des changements socioéconomiques vécus entre 2009 et 2013

Changements : Apparence de la ville, dynamisme de la ville, offre de services, relance économique, composition de la population, inégalités socioéconomiques, populations vulnérables		
Effets	Positifs	Négatifs
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité de vie améliorée grâce à la meilleure apparence de la ville, la diversification de l'offre de services et la relance économique ▪ Une ville plus dynamique, donc des citoyens plus dynamiques ▪ Les nouveaux arrivants sont un vent de fraîcheur, ils apportent une diversité culturelle et ils rajeunissent la population ▪ Le départ de familles à l'extérieur de la ville homogénéise l'opinion locale et diminue les tensions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les transformations physiques de la ville lui ont fait perdre son cachet ▪ La perte de tranquillité et de quiétude ▪ Les plateaux de services payants ▪ La relance économique discutable, temporaire et partielle ▪ L'accroissement des inégalités socioéconomiques ▪ Les anciens résidents ne connaissent plus tout le monde en ville ▪ Une plus ou moins grande intégration des nouveaux travailleurs avec le reste de la population ▪ Le départ de familles à l'extérieur de la ville affecte le patrimoine et bouleverse les réseaux sociaux ▪ La vulnérabilité nouvelle ou accrue de groupes de personnes

5.2.3 CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS

Les changements socioculturels rapportés par les participants concernent le rapport de dépendance de la population envers la minière ainsi que le sentiment d'appartenance et de fierté à Malartic.

Rapport de dépendance ressenti de la population envers la minière

Au cours des discussions, plusieurs participants de toutes les catégories ont évoqué qu'une relation de dépendance serait ressentie entre les Malarticois et Osisko, du fait que les premiers considèrent la seconde comme « la vache à lait de Malartic » et la sollicitent dès qu'ils ont des besoins. Selon eux, plutôt que de chercher à s'organiser entre eux, dans la communauté, comme ils le faisaient avant, ils « se tournent tout de suite [vers Osisko], c'est comme la solution facile ». La tendance à croire que la minière va tout payer enlèverait l'esprit d'initiative aux citoyens, une passivité et une démobilité critiquées entre autres par cet acteur du milieu communautaire : « les gens ne se sentent pas concernés, mais ils ne voient pas que c'est leurs conditions de vie dont il est question ». Ces participants croient aussi que la « mentalité de dépendance » enjoint bon nombre de citoyens à adopter un comportement conforme aux volontés de la compagnie, de peur qu'en lui déplaisant elle n'abandonne son soutien à la communauté. Plusieurs se demandent aussi ce qui va se produire lorsque la

mine sera fermée et que les Malarticois seront laissés à eux-mêmes, sans grande source de revenus pour soutenir le développement de la ville et sans avoir appris à « se débrouiller ».

Sentiment de fierté

Au cours des discussions, les participants ont abordé la question du sentiment d'appartenance à Malartic et de la fierté éprouvée en lien avec la reprise des activités minières. Un faible nombre de participants ne note aucun changement. Plusieurs autres, de toutes les catégories à l'exception des anciens résidents, trouvent que les Malarticois sont plus fiers de leur communauté depuis l'arrivée d'Osisko. Ce sentiment repose principalement sur la fierté liée à la « nouvelle image » de Malartic et, dans le cas des travailleurs miniers, au fait d'appartenir à la « grande famille Osisko ». Ces participants constatent que cette fierté retrouvée a un effet d'entraînement positif, c'est-à-dire qu'elle incite les citoyens à se prendre en main, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à la ville.

Cependant, plusieurs citoyens et la majorité des anciens résidents indiquent que leur sentiment d'appartenance à Malartic a faibli, voire disparu, depuis la mise en œuvre du projet Canadian Malartic. Ils expliquent cette perte par les nombreux deuils qu'ils doivent faire, énumérant la perte de « coins de nature », de patrimoine et d'histoire, de « souvenirs à transmettre

à leurs enfants », de « réseaux d'amis ». Ces participants disent s'être sentis dépossédés de leur ville dès le moment où la minière a entrepris ses travaux d'exploration. Pour un employé d'Osisko, c'est « un déchirement pour les gens qui sont natifs de Malartic, ça l'a été assez douloureux pour eux autres. T'sais, c'est comme le géant qui arrive pis "c'est de même que ça se passe, tassez-vous!" ». Dans le même ordre d'idées, ces participants font valoir la difficulté qu'ils

éprouvent à s'identifier à Malartic en raison des transformations physiques importantes que la ville a connues depuis que la minière s'y est installée, dont la relocalisation du quartier sud : « y'en a qui s'en foutent complètement, moi c'était mon pays ». Ces sentiments sont critiqués par quelques participants rencontrés. Ils comprennent la nostalgie de la perte, mais avancent que « les nostalgiques » devraient reconnaître ce que la ville a gagné plutôt que de s'accrocher au passé.

Tableau 4 Synthèse des effets des changements socioculturels vécus entre 2009 et 2013

Changements : Rapport de dépendance de la population envers la minière, sentiment d'appartenance et de fierté à Malartic		
Effets	Positifs	Négatifs
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande fierté de plusieurs Malarticois depuis la reprise des activités minières 	<ul style="list-style-type: none"> La perte d'initiative de la population et l'adoption de comportements conformes aux volontés de la minière en raison d'un rapport de dépendance ressenti L'affaiblissement du sentiment d'appartenance de plusieurs Malarticois en raison des deuils vécus

5.2.4 CHANGEMENTS DANS LA QUALITÉ DE VIE¹⁷

La littérature portant sur l'industrie minière en général cible certains changements qui peuvent affecter la qualité de vie des individus et des communautés. Ces changements sont souvent associés à des sources de nuisance précises. Lors des entretiens, les participants ont souligné quatre nuisances liées à la reprise des activités minières à Malartic, qui corroborent la littérature scientifique sur le sujet : la poussière, les vibrations, le bruit et la circulation. Ces nuisances nourrissent, à leur tour, la perception des risques pour la santé liés à l'environnement, thème également abordé par les informateurs.

Poussière

De façon générale, les participants notent qu'il y a beaucoup de poussière à Malartic et que cette poussière est induite en partie par la mine. Les participants ne ressentent pas tous de la même manière la poussière associée à la minière. Plusieurs participants regroupant toutes les catégories interrogées, affirme qu'il y a davantage de poussière à Malartic depuis l'arrivée d'Osisko. Cependant, des citoyens et des travailleurs d'Osisko nuancent ce constat. Quelques-uns indiquent ne pas avoir la certitude que la poussière remarquée en ville est due

directement aux activités d'Osisko. Plusieurs autres comparent le niveau actuel à celui des activités industrielles antérieures, soit la scierie Domtar et les anciennes mines souterraines.

Quelques participants n'y voient pas un irritant, mais un bon nombre se disent incommodés par la poussière, notamment, car elle modifie leurs habitudes de vie : ils n'étendent plus leur linge sur la corde, n'ouvrent plus leurs fenêtres, lavent plus fréquemment le revêtement extérieur de leur maison, leurs meubles de patio, leur voiture, etc. D'autres relatent l'aggravation de problèmes respiratoires (allergies, « poumons fragiles »).

Par ailleurs, la poussière représente la principale source de préoccupations et d'inquiétudes pour la santé relevée chez les participants. Plusieurs résidents de Malartic, qu'ils soient arrivés récemment ou qu'ils soient présents de longue date, craignent des problèmes respiratoires pour eux et leurs enfants, car ils inhalent cette poussière fine quotidiennement. Pour d'autres, l'inquiétude provient davantage du fait qu'ils ne connaissent pas la nature des contaminants présents dans la poussière, et qu'ils n'ont pas une pleine confiance envers les méthodes de mesure employées. La même inquiétude a été mentionnée concernant les toxines associées aux sautages. Outre la poussière inhalée, quelques participants sont préoccupés par les particules de poussières ingérées

¹⁷ Les résultats détaillés de cette section sont présentés à l'annexe 5.2.

(aliments du potager ou gibier). Les craintes associées à la qualité de l'air auraient poussé des résidents à quitter Malartic, alors que d'autres n'en sont pas inquiétés.

Vibrations

Les participants disent généralement ressentir les vibrations des sautages lorsqu'ils sont chez eux ou au travail. Tous les participants ne ressentent pas les sautages systématiquement : quelques-uns disent ressentir les vibrations à chaque sautage alors que quelques autres les remarquent seulement lors des plus gros sautages¹⁸. La force des vibrations n'est pas non plus décrite de la même manière par les participants. Pour plusieurs, les vibrations liées aux sautages ne sont pas substantielles, alors que pour plusieurs autres elles font trembler la vaisselle et les cadres à l'intérieur de leur maison. Plusieurs participants indiquent ressentir plus fortement les vibrations lorsqu'ils sont dans un sous-sol ou à l'église.

Les effets humains des sautages ont été discutés lors des entretiens, mais les participants n'ont pas une position commune sur le sujet. Plusieurs citoyens et tous les anciens résidents disent être ou avoir été systématiquement incommodés par les sautages. Ils sursautent, et un cas de stress est relaté. Des inquiétudes au niveau des sautages ont été traduites en peur chez un petit nombre de participants. Par ailleurs, quelques participants de toutes les catégories, à l'exception des résidents déménagés, affirment que les sautages ne sont pas un irritant pour eux, notamment en raison de leur prévisibilité (ils sont à heures fixes). Ils ne nourrissent pas non plus de craintes particulières à ce sujet.

Les entretiens menés à Malartic ont aussi permis de dégager deux préoccupations dominantes à propos des activités de sautages de la minière, soit les risques d'effondrement de la ville (évoqués par plusieurs citoyens et anciens résidents) et les dommages éventuels aux structures résidentielles (évoqués par plusieurs propriétaires). Un citoyen s'inquiète aussi d'une catastrophe éventuelle, tel l'effondrement de la ville. Ces préoccupations ne sont toutefois pas partagées par l'ensemble des participants. Également, un petit nombre de résidents déménagés et de

résidents actuels ont mentionné les « nuages jaune-orange » (NO_x) comme étant une source d'inquiétude pour leur santé à long terme.

Bruit

Les entretiens menés dans le cadre de cette étude mettent en lumière différentes sources de bruit à Malartic, qui peuvent, dans certains cas, nuire à la qualité de vie des citoyens et des travailleurs. De façon générale, les participants disent remarquer un bruit provenant de la mine. Plusieurs citoyens et travailleurs d'Osisko considèrent que les activités minières actuelles produisent une quantité de bruit équivalente ou inférieure à ce qui se trouvait à Malartic avant l'arrivée d'Osisko.

Les opinions des participants divergent quant aux désagréments associés au bruit. Plusieurs citoyens et résidents déménagés indiquent que le bruit est un irritant majeur. Ils disent devoir fermer leurs fenêtres lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur maison pour avoir de la tranquillité, et se sentent lésés dans cette situation. Cependant, plusieurs participants de toutes les catégories, à l'exception des résidents déménagés et des nouveaux arrivants ne travaillant pas chez Osisko, affirment que le bruit n'est pas un irritant pour eux ou qu'ils s'y sont habitués. Un bon nombre d'entre eux ont par ailleurs souligné les mesures correctives apportées par la minière pour diminuer la nuisance.

Le bruit ne semble pas une source d'inquiétudes pour les participants rencontrés. Ils ont par ailleurs peu abordé la question de son suivi.

Circulation

Les participants disent avoir remarqué une augmentation de la circulation et de la vitesse des automobilistes ces dernières années, qu'ils attribuent à la reprise des activités minières à Malartic. Rares sont les participants n'ayant pas mentionné cet élément, mais tous n'en sont pas affectés de la même manière. Ceux qui sont préoccupés par la sécurité de leurs enfants ou de leurs déplacements piétonniers, et les résidents du quartier de l'aréna rencontrés critiquent davantage cette situation.

¹⁸ Sur la base des entretiens, il n'est pas possible d'établir des liens entre les vibrations des sautages ressenties par les participants et leur proximité de la fosse.

Risques environnementaux perçus : eau potable et autres risques

Plusieurs participants, à savoir la majorité des anciens résidents de Malartic rencontrés et des citoyens, ont relaté des inquiétudes par rapport à l’approvisionnement et à une éventuelle pénurie d’eau potable. Quelques-uns ont également des soucis concernant la conciliation entre les activités de creusage de la compagnie et la protection de la nappe phréatique. Cette inquiétude serait partagée par les

élus, selon ce résident déménagé : « L’eau... ben là, ils sont en bas de la nappe phréatique. Même la ville, elle en parle! Y’ont peur pour l’eau ».

D’autres inquiétudes par rapport à l’environnement ont été répertoriées lors des entrevues, telles la santé des arbres et la pollution des lacs et des rivières à proximité des résidus miniers et des bassins de rétention. Ces préoccupations ne semblent toutefois pas affecter la qualité de vie.

Tableau 5 Synthèse des sources de changements à la qualité de vie

Source 1 : Nuisance	Perception de la nuisance	Désagréments ressentis	Préoccupations et inquiétudes
Poussière	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de poussière induite en partie par la mine 	<ul style="list-style-type: none"> Les résidents incommodés doivent modifier leurs habitudes de vie Ce n’est pas une nuisance pour tout le monde 	<ul style="list-style-type: none"> La principale source de préoccupations et d’inquiétudes pour la santé
Vibrations	<ul style="list-style-type: none"> Les vibrations des sautages généralement ressenties 	<ul style="list-style-type: none"> Les vibrations peuvent incommoder les citoyens systématiquement, causant des sursauts et du stress Ce n’est pas un irritant pour tout le monde parce que les sautages sont à heure fixe 	<ul style="list-style-type: none"> Les risques d’effondrement de la ville Les dommages éventuels aux structures résidentielles Les dommages pour la santé à long terme provenant des NOx
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> Le bruit provenant de la mine généralement remarqué 	<ul style="list-style-type: none"> Le bruit peut être un irritant majeur obligeant à modifier les habitudes de vie Ce n’est pas une nuisance pour tout le monde ou une habitude à la nuisance 	<ul style="list-style-type: none"> Ce n’est pas une source de préoccupations ou d’inquiétudes
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> L’augmentation notée de la circulation et de la vitesse des automobiles 	<ul style="list-style-type: none"> La circulation nuit à la qualité de vie des personnes habitant près de l’aréna 	<ul style="list-style-type: none"> La sécurité des déplacements à pied La sécurité des enfants
Source 2 : Risques environnementaux	Perception du risque	Désagréments ressentis	Préoccupations et inquiétudes
Eau potable			<ul style="list-style-type: none"> L’approvisionnement et la pénurie d’eau potable La conciliation entre le creusage de la mine et la protection de la nappe phréatique
Autres risques			<ul style="list-style-type: none"> La santé des arbres La pollution des lacs et des rivières à proximité des installations minières

5.2.5 SYNTHÈSE DES EFFETS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX DES CHANGEMENTS APRÈS 2009

Les Malarticois ont été confrontés à de nombreux changements depuis le début de la construction des installations minières et de l'entrée en production de la mine Canadian Malartic. Cette dernière fait désormais partie de leur quotidien. Les individus ont réagi de différentes manières à cette situation, certains de façon plus positive que d'autres, et dans une attitude généralement teintée par l'expérience vécue depuis 2006. Par ailleurs, si les participants s'entendent sur le fait que la relance des activités minières a marqué profondément le climat social de la ville, plusieurs notent que les tensions semblent aujourd'hui moins vives.

Les réactions individuelles

Les réactions individuelles à la présence de l'industrie minière à Malartic et aux changements qu'elle a entraînés sont variables. En grande partie, ces états et ces émotions rejoignent et s'inscrivent dans la continuité des réactions individuelles manifestées lors de l'annonce du projet d'Osisko et de la phase de déménagement. Bon nombre de ces sentiments sont également liés à l'appréciation de la gestion au moment des entrevues (2012-2013).

Pour la plupart des participants qui travaillent chez Osisko, l'implantation de la minière a engendré un sentiment de joie et de contentement qui repose sur leur bonheur de voir « qu'il se passe quelque chose à Malartic » et que la ville est plus dynamique. Cependant, plusieurs participants ont aussi fait part de la persistance du sentiment de méfiance et de silence. Ils disent ne plus savoir sur qui ils peuvent compter et ont peur les uns des autres. Des expériences variées d'intimidation nourrissent ce sentiment. Ainsi, quelques-uns ont exprimé ne pas savoir avec qui exprimer leur vision des changements vécus, ni partager leurs inquiétudes quant à la minière. Le thème est donc évité; selon un citoyen, « y'a plus personne qui parle d'Osisko, c'est comme un projet tabou ».

Dans un bon nombre de cas, les participants font état du développement d'un sentiment d'impuissance envers la minière en lien avec les changements survenus à Malartic. Dans les discours recueillis, ce sentiment se révèle par une impression chez les participants de subir la situation sans pouvoir intervenir

ou changer le cours des choses. Quelques résidents actuels et passés de Malartic traduisent cette émotion en comparant leur situation à celle de David contre Goliath. De manière un peu plus large, plusieurs répondants dénoncent que la population ne soit pas écoutée et qu'elle n'ait pas de pouvoir devant la minière.

Plusieurs participants de diverses allégeances ont manifesté dans leurs entretiens des signes de mécontentement. Sans nécessairement ressentir une grande frustration, ils ont exprimé être irrités par les critiques à l'endroit de la mine, l'image d'elle-même que projette la minière ou encore l'absence de neutralité du pouvoir municipal.

Parmi les participants se déclarant déçus, la plupart évoquent que leurs attentes envers la minière n'ont pas été répondues. En effet, plusieurs participants croyaient que la situation de la ville serait meilleure avec l'arrivée de la compagnie, par exemple quant aux emplois, à la démographie ou aux commerces de proximité. Plusieurs participants provenant de différentes catégories ont, pour leur part, ressenti de la déception par rapport aux valeurs économiques, qui semblent prendre plus d'importance que l'environnement et le bien-être des gens.

Enfin, un bon nombre de participants ont manifesté de la tristesse lors des entretiens. La tristesse peut parfois devenir profonde et prendre la forme d'un sentiment de déprime. Ainsi, quelques participants ont partagé avoir vécu des émotions difficiles découlant des bouleversements des dernières années.

Le climat social

Globalement, les participants pensent que la multitude de changements survenus à Malartic depuis l'arrivée de la minière a laissé des traces dans la communauté en raison des tensions qu'elle a suscitées. Une lueur d'espoir est cependant notée par plusieurs participants qui considèrent que le climat social commence à se rétablir.

La perception la plus répandue chez les participants demeure que la reprise des activités minières à Malartic va laisser une marque indélébile dans la communauté. Un employé d'Osisko croit que l'arrivée de la minière « ça a été comme un déchirement un peu. Y'a eu, il va y avoir eu avant pis après ». Au moment des derniers

entretiens, en 2013, plusieurs participants ont mentionné encore « sentir » à Malartic que des résidents sont « pour » Osisko et que d'autres sont « contre » la minière¹⁹. Ils disent être conscients du fait que tous les Malarticois ne sont pas heureux de leur sort actuellement. Un nouvel arrivant remarque par exemple que « les gens qui restent proches du mur, eux-mêmes on sent qu'il y a une certaine amertume ». La cohabitation entre les deux « clans » représente selon eux un défi, un résident doutant qu'il soit possible que la communauté revienne à son état pré-Osisko.

Néanmoins, plusieurs participants notent une amélioration du climat social depuis 2013, la communauté étant à leur avis moins polarisée et en train de se resserrer. Un résident explique ainsi

l'évolution de la situation : « c'est sûr que quand ils [Osisko] sont arrivés, t'avais vraiment deux positions dans la société, l'ambiance était moins l'un. [...] Oui, ça a fait des chicanes entre ceux qui étaient pour et contre, mais là en ce moment ça s'est replacé ». Différentes raisons sont évoquées pour expliquer ce « retour au calme », notamment le fait que les citoyens s'habituent et se résignent à la présence de la mine et aux nuisances qui accompagnent ce type d'industrie. Ces participants croient que le temps qui s'est écoulé depuis le processus de relocalisation du quartier sud a été bénéfique en permettant aux plaies de commencer à se cicatrifier. Ils notent aussi une diminution des effets délétères du traitement médiatique des événements se produisant à Malartic depuis que le projet Canadian Malartic fait moins souvent les manchettes.

¹⁹ Selon les participants, cette attitude a culminé en 2012 avec la mobilisation du Comité Bonne Entente, un regroupement d'employés d'Osisko représentant les différents secteurs d'activités de la minière (Leboeuf, 2012). Plusieurs rumeurs ont alimenté ce climat, voire même des gestes d'intimidation de part et d'autre.

Tableau 6 Synthèse des effets psychologiques et sociaux des changements vécus entre 2009 et 2013

Changements : construction des installations minières, entrée en production de la mine		
Effets	Positifs	Négatifs
Psychologiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ La joie et le contentement concernant le regain de dynamisme de la ville ■ L'accent sur ce que la ville a gagné, plutôt que la nostalgie de la perte 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le sentiment d'impuissance envers ce qui se passe ■ La tristesse à l'égard des changements vécus ■ Le mécontentement de ne pas se sentir écouté ■ Les attentes déçues
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'amélioration du climat social : habitude, résignation, cicatrisation, médias moins présents 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La marque indélébile dans la communauté ■ Le défi de cohabitation entre les « deux clans » ■ Le climat de méfiance ■ Les expériences d'intimidation ■ La mine = un tabou

5.3 Opinions sur la gestion²⁰

Les changements vécus à Malartic sont imbriqués dans un processus de gestion, impliquant des éléments de suivi et de gouvernance. Ce processus de gestion s'est amorcé dès la formulation du projet, et se perpétuera tout au long du cycle des activités minières. Il dépend de plusieurs acteurs. Durant les entretiens, les participants ont identifié sept instances et groupes qui ont selon eux un rôle à jouer dans ce domaine : la Corporation minière Osisko, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)²¹, la DSP de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Malartic, le Comité de suivi, le Comité de vigilance²² et le Regroupement des résidents du quartier sud de Malartic. Le processus de gestion des activités minières à Malartic est également lié à des normes et des politiques publiques qui ponctuent le processus d'implantation et d'exploitation de la mine. Les opinions émises par les participants quant à la gestion et aux gestionnaires sont variables, et ils sont présentés en suivant des thèmes ou des principes en gestion du risque reconnus et mis de l'avant par la santé publique québécoise (Ricard, 2003).

5.3.1 COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

La question de la transparence a souvent été mentionnée dans les entretiens, et les actions de plusieurs acteurs sont discutées relativement à ce principe. En général, les participants évaluent la transparence à partir de la qualité et de la quantité d'informations fournies. La minière est pointée comme la principale responsable de ce « devoir d'informer ». D'autres acteurs sont également identifiés dans la discussion sur la transparence de l'information, soit la municipalité, les autorités gouvernementales de santé et d'environnement, les organismes sans but lucratif (OSBL), et les médias.

Plusieurs participants, de toutes les catégories, mais principalement des citoyens, se déclarent satisfaits de l'information diffusée, notamment celle de l'entreprise minière. Ils considèrent que l'information fournie par la minière est claire et précise, un élément concédé par un ancien résident de Malartic : « Osisko donnait des bonnes réponses, ils étaient francs. Je trouve qu'Osisko faut leur donner ça ». Cependant, un nombre légèrement inférieur de participants, surtout des citoyens et d'anciens résidents de Malartic, estime plutôt manquer d'informations, entre autres sur les effets potentiels de la mine, comme les impacts sur la santé ou sur l'économie. Ces participants indiquent que les réponses fournies par la compagnie et la municipalité sont souvent évasives, incomplètes ou qu'elles manquent de clarté. D'autres acteurs, issus du milieu communautaire et municipal, expriment aussi la difficulté de prendre publiquement la parole. Ils sentent des pressions pour ne pas parler des problèmes persistants à Malartic (pauvreté, consommation de

²⁰ Les résultats détaillés de cette section sont présentés à l'annexe 5.3.

²¹ Depuis avril 2014, il s'agit du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

²² Lors des entretiens, quelques participants ont confondu le Comité de vigilance et le Comité de suivi. Quelques-uns ont indiqué que les deux noms réfèrent au même comité alors que quelques autres ont dit manquer d'information sur ces comités et ne pas être en mesure d'expliquer leur rôle respectif.

drogues, prostitution, etc.) ou parce qu'ils ne regardent pas les choses d'un angle uniquement économique. Par ailleurs, le rôle du Comité de suivi a été plus fortement discuté par les participants. En général, il n'a pas été identifié comme un outil facilitant la transparence, car il n'aurait pas les coudees franches face à la minière, et ne réussit pas à fournir la preuve de son indépendance. Enfin, quelques participants (associations et citoyens) estiment que la minière et le gouvernement ne divulguent pas toute l'information qu'ils possèdent afin de ne pas alarmer la population et éviter d'envenimer le dossier.

En contrepartie, l'attitude de « semi-transparence » entraînerait chez quelques acteurs la nécessité « d'aller chercher les informations comme à la graine », voire même « d'être en mode défensif, à toujours avoir des armes » pour obtenir toute l'information souhaitée.

5.3.2 OUVERTURE

La plupart des participants rencontrés ont fait état de problèmes quant à la démocratie locale au moment des entrevues, et pointent cet élément comme un point important du climat social tendu prévalant à Malartic en 2012 et 2013.

Les séances publiques ont été considérées comme particulièrement problématiques, car elles représentent en théorie un lieu de discussion, mais semblent avoir été vécues par un grand nombre comme un moment de mise à l'écart. Plusieurs personnes travaillant pour des associations et pour le gouvernement déplorent que les rencontres publiques concernant des affaires municipales aient semblé coorganisées et dirigées conjointement par les autorités municipales et la minière. Cette situation contribuerait à laisser croire que « Osisko mène tout à Malartic ». L'attitude du pouvoir municipal a été décriée également, en raison du manque d'ouverture vis-à-vis les personnes qui posent des questions. Elle a même paru éliminer, pour un temps, le recours légitime des citoyens au conseil municipal et a démobilisé des implications sociales.

De façon plus générale, l'ouverture au dialogue de la minière a été davantage abordée par les participants. Quelques participants soulignent l'écoute dont font preuve la compagnie minière et le Comité de suivi. S'il y a un problème de communication, selon ces participants, il ne vient pas de l'émetteur des messages (la minière), mais des récepteurs (les citoyens). Pour

quelques autres, la mine est de bonne foi dans sa volonté d'ouverture, mais très maladroite dans ses initiatives. Enfin, une proportion similaire de participants estime que « quand la minière se montre ouverte, c'est calculé, ils veulent quelque chose », notamment acheter le silence des Malarticois. Plusieurs de ces participants ajoutent aussi que « la mine vit dans le déni » de ses impacts, ce qui l'amène à ne pas être ouverte aux autres.

5.3.3 PRUDENCE

Selon des participants, le fait que la mine Canadian Malartic soit la plus grande mine à ciel ouvert du Canada devrait amener plus de prudence dans ses actions. La question des suivis et de l'adéquation aux normes a été particulièrement abordée. Tous les participants s'accordent sur l'importance de ces suivis, car il s'agit du barème indiquant si les normes de santé et d'environnement sont respectées. Comme le dit ce commerçant : « si les normes sont ok, alors ce sera pour le mieux d'avoir une mine ici ».

La minière est la seule responsable identifiée quant au respect des normes. Plusieurs participants disent avoir confiance que l'entreprise respecte les normes gouvernementales qui lui sont imposées et estiment qu'elle est proactive. Plusieurs autres émettent des doutes à ce propos : ils constatent que les correctifs sont apportés seulement après que les normes aient été dépassées et que les désagréments aient été vécus par la population. Ils soulèvent aussi le fait que la minière remet en cause les règles gouvernementales, car comme le présente ce cadre d'Osisko, « personne n'est capable de les respecter ».

Plusieurs acteurs de la gestion semblent responsables des suivis, et l'opinion des participants à l'égard de ceux-ci dépend notamment de leur perception du respect des normes et du suivi des nuisances que ces acteurs effectuent. Plusieurs perçoivent favorablement les actions du ministère de l'Environnement et du Comité de vigilance. Cependant, les opinions sont plus mitigées quant à l'étendue des vérifications effectuées, et quant aux ressources financières et humaines de l'État pour réaliser correctement ces suivis. Ils soulignent aussi que les actions du gouvernement et de ses ministères sont souvent « à la remorque », en

réaction aux actions de la mine plutôt qu'en prévention²³, y compris la Santé publique.

Par ailleurs, plusieurs participants ont l'impression que la mine subit peu ou pas de conséquences négatives lorsqu'elle ne respecte pas les normes en matière de bruit, de poussière ou de vibrations. Quelques-uns craignent des ententes secrètes entre le gouvernement et la mine. Au contraire, quelques participants estiment que les normes sont excessives, comme l'exprime cet employé d'Osisko : « Ben le suivi, je vais te dire, c'est la mine qui est la plus suivie au Québec ». Ils perçoivent que le suivi est une entrave au bon déroulement des activités de la mine, et cette perception serait à l'origine de la campagne des « carrés or », lancée en janvier 2013 pour montrer le soutien des Malarticois à l'industrie minière dans un contexte où Osisko avait procédé au licenciement de nombreux employés en invoquant la lenteur du ministère à fournir les autorisations pour un sautage exceptionnel.

Enfin, les participants rencontrés ont également émis leur opinion quant aux études scientifiques réalisées en vue d'évaluer le risque, que ce soit prospectivement (étude d'impacts ex ante) ou pendant les opérations. Ils auraient apprécié une « contre-expertise » de l'étude d'impact d'Osisko, notamment pour les effets sur la santé. De plus, ils estiment nécessaire que des études scientifiques soient encore réalisées sur ce projet, et accueillent favorablement les initiatives en ce sens, bien que tous ne perçoivent pas les retombées au même niveau. Il faut également mentionner qu'un petit nombre de participants a signifié son exaspération à l'égard des études réalisées à Malartic depuis l'arrivée d'Osisko, qu'ils jugent trop nombreuses.

5.3.4 ÉQUITÉ ET NEUTRALITÉ

La question de la neutralité est également centrale dans le discours de plusieurs participants, et à leurs yeux ce principe a été mis en péril à Malartic par certains gestionnaires du risque, et surtout par le pouvoir municipal en place de 2008 à 2013²⁴. En fait, tous les participants estiment que le pouvoir municipal a alors « vraiment pris parti pour la mine ». Pour quelques-uns, la motivation à vouloir profiter au maximum de la venue de la mine explique positivement cette position et la perte de neutralité de la ville se justifie par les fins que celle-ci poursuit, à savoir la « survie » de Malartic : « à moins que je me trompe, mais ils [la ville] sont supposés être neutre. Ils ont vraiment pris parti pour la mine. Mais d'un côté, c'est compréhensible, c'est ce que la ville avait de besoin ». Cependant, la plupart des participants critiquent cette situation. À leur avis, en agissant de la sorte, la ville n'a pas rempli son devoir de neutralité à l'égard du projet Canadian Malartic, ni son devoir envers ses citoyens. De même, l'assujettissement de la ville aux volontés de la mine s'est fait au détriment du bien-être de la population malarticoise. Cette attitude de la ville aurait contribué au départ de résidents à l'extérieur de Malartic, notamment les leaders locaux. Mais elle aurait aussi provoqué une réponse locale pour soutenir les résidents touchés : « Les citoyens ne pouvaient pas compter sur ceux qui doivent les défendre, et ont dû s'organiser eux-mêmes pour ne pas se laisser avoir ». Le Comité de vigilance serait ainsi né pour rééquilibrer les pouvoirs. Son importance est reconnue, mais l'opinion quant à sa neutralité est plus nuancée, de même que concernant son impact réel face à une puissante compagnie minière.

²³ Un seul citoyen évoque le fait que certains Malarticois doutent des résultats publiés par le MDDEFP, « trafiqués » selon eux par les employés du gouvernement qui « marquent qu'est-ce qu'ils veulent dans les rapports ».

²⁴ Aux élections municipales de 2013, Martin Ferron a défait le maire sortant André Vezeau.

Tableau 7 Synthèse des opinions sur la gestion

COMMUNICATION ET TRANSPARENCE	
Acteurs concernés : compagnie minière, municipalité, autorités gouvernementales, OSBL, médias	
Appréciation	Critiques
<ul style="list-style-type: none"> ■ La satisfaction à l'égard de l'information reçue ■ La minière fournit de l'information claire et précise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le manque d'information sur les effets potentiels de la mine ■ Les réponses sont souvent évasives, incomplètes ou elles manquent de clarté de la part de la minière et de la municipalité ■ Le Comité de suivi n'est pas identifié comme un outil facilitant la transparence ■ La rétention d'information de la part des autorités minières ou gouvernementales ■ Les pressions pour ne pas parler des problèmes persistants à Malartic ou d'aspects autres qu'économiques
OUVERTURE	
Acteurs concernés : compagnie minière, municipalité, Comité de suivi	
Appréciation	Critiques
<ul style="list-style-type: none"> ■ La minière et le Comité de suivi sont ouverts au dialogue ■ Le problème est dans la réception des messages, pas dans l'émission ■ La minière est de bonne foi, mais elle est maladroite dans ses initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les séances publiques sont davantage des moments de mise à l'écart que des lieux de discussion ■ La co-organisation et la codirection des rencontres publiques par la Ville et la minière laissent croire qu'Osisko mène tout à Malartic ■ Le manque d'ouverture du conseil municipal devant les questions posées par les citoyens a entraîné une démobilitation sociale ■ L'ouverture de la minière vue comme un calcul afin d'acheter le silence des Malarticois ■ La minière manque d'ouverture, car elle nie ses impacts
PRUDENCE	
Acteurs concernés : compagnie minière, ministère de l'Environnement, Santé publique, Comité de vigilance	
Appréciation	Critiques
<ul style="list-style-type: none"> ■ La confiance que la minière respecte les normes gouvernementales ■ L'attitude proactive de la minière ■ Le rôle de « chien de garde » du ministère de l'Environnement et du Comité de vigilance 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les correctifs apportés par la minière après les dépassements de normes, une fois les désagréments vécus ■ Les instances gouvernementales interviennent en réaction aux agissements de la minière plutôt qu'en prévention ■ Le questionnement sur l'étendue des vérifications menées et les ressources financières et humaines du gouvernement et des groupes citoyens pour réaliser les suivis ■ L'impression que la minière est peu pénalisée lors d'un non-respect des normes ■ Les normes gouvernementales jugées excessives et les suivis entravent le bon déroulement des activités minières
ÉQUITÉ ET NEUTRALITÉ	
Acteurs concernés : municipalité, Comité de vigilance	
Appréciation	Critiques
<ul style="list-style-type: none"> ■ La perte de neutralité de la municipalité justifiée par le fait qu'elle a cherché à assurer la survie de Malartic ■ Le Comité de vigilance permet de rééquilibrer les pouvoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La perte de neutralité de la municipalité, qui n'a pas rempli son devoir envers ses citoyens ■ L'assujettissement de la ville aux volontés de la minière s'est fait au détriment du bien-être de la population ■ La neutralité du Comité de vigilance et son impact réel devant une grosse compagnie minière remis en question

5.4 Visions d'avenir²⁵

Cette partie a un caractère prospectif et se tourne vers les visions d'avenir des Malarticois. Elle détaille les préoccupations des participants à l'égard de leur qualité de vie et de la prospérité de Malartic, de même que les souhaits concernant leur futur personnel et celui de leur ville. Ainsi, cette section couvre à la fois ce que les participants croient qu'il va arriver dans le futur (la réalité attendue) et ce qu'ils aimeraient voir se produire (l'idéal projeté).

5.4.1 LA RÉALITÉ ATTENDUE

Les personnes interrogées ont toutes présenté leur vision de l'avenir malarticois, qu'ils développent en général pour la période post-Osisko. En effet, la mine a une durée d'exploitation prévisible de 15 à 20 ans. Peu de différences peuvent être établies entre les sous-groupes de participants, peu importe la vision de l'avenir²⁶. Par ailleurs, quelques participants ne se prononcent pas directement sur Malartic, car ils n'associent pas leur propre avenir à cette municipalité.

Pour un petit nombre de participants, Malartic sera semblable à ce qu'elle était avant l'arrivée de la minière, comme le croit ce citoyen déménagé : « il n'y aura pas plus après la mine que ce qu'il y avait avant ». Quelques participants, de toutes les catégories à l'exception des anciens résidents, estiment quant à eux que la ville continuera de prospérer. Cet essor entraînera selon eux, à moyen terme, une baisse du coût de la vie et une hausse de la qualité de vie qui attirera de nouveaux citoyens, indépendamment de la mine Osisko. Cependant, la vision la plus courante est pessimiste. Selon ces participants appartenant à toutes les catégories d'acteurs sauf des dirigeants de la mine, à la fermeture de la mine, Malartic sera « pire qu'avant », en raison des dommages à son environnement et à la perte de territoire au profit de la fosse et d'autres installations minières. L'exemple de la municipalité voisine de Cadillac et d'autres villes minières sont d'ailleurs cités à cet effet, et on craint que Malartic ne (re)devienne « une ville fantôme » ou un « dortoir de Val-d'Or ». Quelques participants anticipent

aussi des effets psychologiques en lien avec ce déclin, car plusieurs citoyens n'auront pas développé de mécanismes d'adaptation pour y faire face ni accumulé d'économies pour les temps plus difficiles²⁷. Lors des entrevues, les participants se sont montrés loquaces sur les facteurs explicatifs de leur vision de l'avenir, similaires à ceux des autres « effets boomtown » : départ des familles et des jeunes, fermeture des commerces, chute des prix des propriétés, bulle économique actuelle qui éclatera. Mais la lacune actuelle de vision quant au développement local et le manque de planification communautaire et personnelle demeurent les principaux facteurs invoqués par les participants.

Enfin, plusieurs participants envisagent l'avenir d'un point de vue plus personnel que communautaire. Pour quelques-uns, cela les amène à se dégager de toute anticipation sur le Malartic du futur, notamment en évoquant le fait qu'ils ne résideront alors plus dans la municipalité. Pour quelques autres, au contraire, ce que devient leur milieu de vie pourrait avoir un impact direct sur leur propre avenir et leur état de santé personnel. Les répondants de tous ces sous-groupes se montrent confiants ou craintifs dans une proportion similaire.

5.4.2 LES SOUHAITS POUR L'AVENIR

Une dernière partie des entrevues réalisées a permis aux participants de formuler leurs souhaits pour l'avenir. Ceux-ci ont des liens étroits avec leur vision des changements actuels et futurs, et laissent également entrevoir des critiques ou des lacunes à l'égard de la situation présente. En général, ces souhaits ne semblent pas se distinguer selon les sous-groupes de participants. Il s'agit de :

- Se doter d'une saine gestion municipale et de bonnes normes et suivis environnementaux;
- Se développer pour l'avenir, soit par une prospérité locale passant par la minière, soit par l'accroissement des services et commerces;
- Mieux planifier le développement avec une vision d'ensemble et une économie diversifiée;
- Développer la capacité des citoyens de se prendre en main et de ne pas être dépendants de la minière;

²⁵ Les résultats détaillés de cette section sont présentés à l'annexe 5.4.

²⁶ Fait à remarquer, les participants déménagés demeurent également soucieux de l'avenir de Malartic et suivent de près l'actualité concernant leur ancienne municipalité.

²⁷ Ce choc est aussi craint pour la municipalité et les commerçants.

- Une attitude d'ouverture et un dialogue moins tendu entre les acteurs sociaux du dossier, et qui s'adresse la plupart du temps aux personnes ayant une opinion différente dans le débat;
- Trouver la paix, que ce soit la sérénité ou la diminution des nuisances;
- Tirer des leçons de Malartic afin que l'expérience humaine soit utile dans des contextes variés, en Abitibi-Témiscamingue et ailleurs. Ces apprentissages peuvent être positifs comme négatifs.

Tableau 8 Synthèse des visions d'avenir

RÉALITÉ ATTENDUE		
Croissance	Stabilité	Déclin
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'essor de Malartic continuera après la fermeture de la mine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque la mine fermera, Malartic demeurera semblable à ce qu'elle est présentement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le scénario le plus fréquemment envisagé : à la fermeture de la mine, Malartic se retrouvera dans une posture pire qu'avant la reprise des activités minières
SOUHAITS POUR L'AVENIR		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une saine gestion municipale ▪ De bonnes normes et suivis environnementaux ▪ Un développement socioéconomique bien planifié ▪ L'« empowerment » et l'indépendance des citoyens ▪ L'ouverture et le dialogue cordial entre les acteurs du dossier ▪ La paix individuelle et sociale ▪ Que l'expérience de Malartic sert à d'autres 		

6 Conclusion

Tous les participants remarquent que le projet Canadian Malartic a amené des changements de diverses natures et souvent rapides pour la société malarticoise. Cependant, leur perception de l'ampleur de ces changements de même que la manière dont ils s'en disent affectés sont variables. Les participants qui ne se sentaient que peu concernés par les événements, de même que ceux qui voyaient positivement l'ouverture d'une mine à ciel ouvert à Malartic, se sont généralement bien adaptés aux changements qu'implique un tel projet. La plupart se déclarent d'ailleurs aujourd'hui satisfaits de leur situation. D'autres ont été davantage touchés par les changements, témoignant être passés par différents états négatifs. Ils se sont sentis bousculés par des événements sur lesquels ils sentaient ne pas avoir d'emprise et disent ne pas avoir obtenu le soutien nécessaire de la part de la municipalité et des instances gouvernementales. Quelques-uns ont d'ailleurs choisi de quitter Malartic.

Les résidents du quartier sud sont ciblés comme étant particulièrement affectés par l'ensemble des changements observés, en plus des groupes et des individus qui étaient déjà en situation de vulnérabilité. D'ailleurs, le processus de relocalisation du quartier sud est probablement le bouleversement ayant marqué le plus profondément la communauté. Les participants ayant passé au travers de ce processus ont généralement trouvé l'expérience difficile, mais quelques-uns sont contents de leur sort et y ont trouvé leur compte. Plus largement, la relocalisation a avivé les tensions nées dans la communauté avec l'annonce officielle du projet à la population par la minière, en 2006. Si les relations se sont aujourd'hui améliorées, des participants considèrent que les tensions vécues ont laissé des traces qui seront difficiles à effacer.

Les activités minières semblent engendrer des inquiétudes et nuire à la qualité de vie de plusieurs informateurs. La poussière, les sautages et les vibrations sont les facteurs cités comme affectant le plus négativement la qualité de vie des individus et des groupes, tout en représentant un risque pour bon nombre d'entre eux. Toutefois, ces perceptions des risques et ces nuisances ne font pas l'unanimité;

quelques personnes disent tolérer ou s'adapter aux activités de la minière.

La gestion des risques est indissociable des changements vécus à Malartic au fil du temps, de même qu'elle trouve écho dans les nuisances et dans le risque ressenti. La gestion du risque à Malartic, tel qu'elle avait cours en 2012 et 2013, est critiquée par les citoyens : manque de transparence dans les communications, absence d'ouverture à des opinions et à des réalités différentes, manque d'équité tout au long du processus, questionnements sur la prudence avec laquelle le projet minier se déroule. Les élus municipaux et les dirigeants de la mine en place à l'époque se sont le plus souvent attiré le blâme des participants en regard des principes de gestion du risque. Le Comité de suivi et le Comité de vigilance sont perçus de façon contrastée, alors que le gouvernement du Québec et ses autorités régionales semblent davantage répondre aux attentes des informateurs.

La façon dont les participants envisagent l'avenir est à l'image de la manière dont ils ont vécu les changements précédemment décrits. Ceux qui sont satisfaits n'ont pas d'inquiétudes et croient que Malartic continuera de croître dans la période post-mine jusqu'à atteindre, idéalement, le niveau de développement qu'on leur a fait miroiter. Pour d'autres participants, comme la ville a connu des changements importants ces dernières années, elle ne se modifiera que peu à l'avenir. Ils espèrent surtout qu'elle soit en mesure de conserver ses acquis. Plus fréquemment par contre, les pronostics sont sombres pour l'avenir de la ville, que plusieurs participants croient vouée au déclin lorsque la minière fermera ses portes. À moyen et long terme, ceux-ci ont des préoccupations liées à la restauration du site, à la contamination de l'environnement et aux effets des nuisances (bruit, poussière, sautages) sur la santé de la population et leur milieu de vie. Ils pressent la municipalité de planifier la fermeture de la mine en misant sur d'autres secteurs que l'économie minière et ils espèrent qu'à ce moment les résidents sauront se prendre en main et se réapproprier leur ville.

Références citées

- ALLAN, J. (2011). « Mining's Relocation Culture: The Experiences of Family Members in the Context of Frequent Relocation », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 31, n° 5/6, p. 272-286.
- BALLARD, C. et G. BANKS (2003). « Resource Wars: The Anthropology of Mining », *Annual Review of Anthropology*, vol. 32, p. 287-313.
- BOUCHARD-BASTIEN, E., BRISSON, G. et GAGNÉ, D. (2013). Guide de soutien destiné au réseau de la santé: l'évaluation des impacts sociaux en environnement. Québec: INSPQ. 64 p.
- BRISSON, G., K. DUBÉ, F. TAIROU et M.-C. GERVAIS (2014a). « Impacts psychologiques et sociaux des mines uranifères sur les populations avoisinantes », dans D. Phaneuf (dir.), *Les impacts sanitaires en lien avec les projets uranifères nord-côtiers*. Québec, Institut national de santé publique du Québec, p. 161-206.
- BRISSON, G., M.-C. GERVAIS et C. THIBAUT (2014b). *Mise à jour : état des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique*. Québec, Institut national de santé publique du Québec.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (2009). *Rapport 260. Projet minier aurifère Canadian Malartic. Rapport d'enquête et d'audience publique*. Québec, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
- CARRINGTON, K. et M. PEREIRA (2011). « Assessing the social impacts of the resources boom on rural communities », *Rural Society*, vol. 21, n° 1, p. 2-20.
- COUNIL, É. (2001). *Une étude exploratoire et participative des retentissements du complexe minier de Sadiola au Mali*. Montreuil, Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural dans le Tiers Monde.
- DAWSON, S. E. et G. E. MADSEN (2011). « Psychosocial and Health Impacts of Uranium Mining and Milling on Navajo Lands », *Health Physics*, vol. 101, n° 5, p. 618-625.
- DOUGLAS, M. (1986). *Risk Acceptability According to Social Sciences*. New York, Russell Sage Foundation.

DUSSAULT, C., J. LAFLEUR, G. GAGNON,
J. BREAUULT et P. PERRON (1999). *PRO 99-08 Le
gisement aurifère East-Amphi, Malartic*. Québec,
Géologie Québec.

FORTIN, M.-J. et Y. FOURNIS (dir.) (2014). *La transition
des régimes de ressources au prisme de la
gouvernance : les secteurs forestier, porcine et éolien*.
Rimouski, Chaire de recherche du Canada en
développement régional et territorial de l'UQAR.

FRANKS, D. (2012). *Étude d'impact social des projets
d'exploitation des ressources*. Crawley (Australie),
International Mining for Development Centre.

GARVIN, T., T. K. MCGEE, K. E. SMOYER-TOMIC et
E. A. AUBYNN (2009). « Community-company relations
in gold mining in Ghana », *Journal of Environmental
Management*, vol. 90, n° 1, p. 571-586.

GELLERT, P. K. et B. D. LYNCH (2003). « Mega-
projects as Displacements », *International Social
Science Journal*, vol. 55, n° 175, p. 15-25.

GODOY, R. (1985). « Mining: Anthropological
Perspectives », *Annual Review of Anthropology*, vol. 14,
p. 199-217.

HILSON, G. (2001). « An Overview of Land Use
Conflicts in Mining Communities », *Land Use Policy*,
vol. 19, p. 65-73.

KEMP, D., J. R. OWEN, N. GOTZMANN et C. J. BOND
(2011). « Just Relations and Company-Community
Conflict in Mining », *Journal of Business Ethics*,
vol. 101, p. 93-109.

KIRSCH, S. (2006). *Reverse Anthropology: Indigenous
Analysis of Social and Environmental Relations in New
Guinea*. Redwood City, Stanford University Press.

KNAPP, B. et V. PIGOTT (1997). « The Archeology and
Anthropology of Mining: Social Approaches to an
Industrial Past », *Current Anthropology*, vol. 38, no 2,
p. 300-304.

LEBLANC, P., H. ASSELIN, B. BUSSIÈRE, I. DEMERS,
A. ÉPENDA, A. GAGNON et L. PELLETIER (2012).
*Transformations et bouleversements d'un territoire : le
cas de la municipalité de Malartic. Résultats d'une
enquête sur la qualité de vie*. Rouyn-Noranda, Chaire
Desjardins en développement des petites collectivités,
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

LEBOEUF, L. (2012). Comité Bonne Entente Osisko :
les travailleurs lancent une pétition. *Le P'tit Journal de
Malartic*. Accessible au :
[http://www.journalmalartic.com/2012/10/24/comite-de-
bonne-entente-osisko/](http://www.journalmalartic.com/2012/10/24/comite-de-bonne-entente-osisko/) (Consulté le 24 octobre 2012).

LOCKIE, S., M. FRANETOVICH, S. SHARMA et J.
ROLFE (2008). « Democratisation versus Engagement?
Social and Economic Impact Assessment and
Community Participation in the Coal Mining Industry of
the Bowen Basin, Australia », *Impact Assessment and
Project Appraisal*, vol. 26, n° 3, p. 177-187.

MARTINEZ-ALIER, J. (2001). « Mining Conflicts,
Environmental Justice, and Valuation », *Journal of
Hazardous Materials*, vol. 86, n° 1, p. 153-170.

MAYER, R., F. OUELLET, M.-C. SAINT-JACQUES et
D. TURCOTTE (dir.) (2000). *Méthodes de recherche en
intervention sociale*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.

MESSU, M. (1991). *L'analyse propositionnelle de
discours. Cahier de recherche*. Paris, Centre de
recherche pour l'étude et l'observation des conditions
de vie.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
NATURELLES (2014). *Choisir le secteur minier du
Québec*. Québec, Gouvernement du Québec.

MOLINER, P., P. RATEAU et V. COHEN-SCALI (2002).
*Les représentations sociales : pratiques d'études de
terrain*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

MOSER, G. (2009). *Psychologie environnementale : les
relations homme-environnement*. Bruxelles, De Boeck.

MUCCHIELLI, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*.
Paris, Presses universitaires de France.

OSISKO (2008). *Étude de faisabilité positive sur le projet
Canadian Malartic - conversion de 6,2 millions d'onces
en réserves minérales*. Communiqué de presse du
25 novembre 2008. Accessible au :
[http://www.osisko.com/fr/2008/11/etude-de-faisabilite-
positive-sur-le-projet-canadian-malartic-conversion-de-
62-millions-donces-en-reserves-minerales/](http://www.osisko.com/fr/2008/11/etude-de-faisabilite-positive-sur-le-projet-canadian-malartic-conversion-de-62-millions-donces-en-reserves-minerales/) (Consulté le
20 mai 2013).

OSISKO (2012). *Mine Canadian Malartic. Fleuron
industriel, créatrice de richesse pour tous les
Québécois*. Montréal, Osisko.

PATTON, M. (1987). *How to Use Qualitative Methods in
Evaluation*. Newbury Park, Sage.

PATTON, M. (2002). *Qualitative Research and Evaluation Methods*. Thousand Oaks, Sage.

PETKOVA-TIMMER, V., S. LOCKIE, J. ROLFE et G. IVANOVA (2009). « Mining developments and social impacts on communities: Bowen Basin case studies », *Rural Society*, vol. 19, n° 3, p. 211-228.

RAJAK, D. (2011). *In Good Company: An Anatomy of Corporate Social Responsibility*. Redwood City, Stanford University Press.

RICARD, S. (2003). *Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de santé publique*. Québec, Institut national de santé publique du Québec.

STATISTIQUE CANADA (2012). *Malartic, Québec. Profil du recensement, Recensement de 2011*. Accessible au : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (Consulté le 25 juin 2014).

WALSH, A. (2012). « After the Rush: Living with Uncertainty in a Malagasy Mining Town », *Africa*, vol. 82, n° 2, p. 235-251.

services maladies infectieuses santé services
et innovation microbiologie toxicologie prévention des maladies chroniques
santé au travail innovation santé au travail impact des politiques publiques
impact des politiques publiques développement des personnes et des communautés
promotion de saines habitudes de vie recherche services
santé au travail promotion, prévention et protection de la santé impact des politiques
sur les déterminants de la santé recherche et innovation services de laboratoire et diagnostic
recherche surveillance de l'état de santé de la population

www.inspq.qc.ca